



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume III.

Montréal, (Bas-Canada) Novembre, 1859.

No. 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : Les Etoiles, par Adolphe de Puibusque.—La royauté d'un jour, par Mme Desbordes-Valmore, (suite et fin).—EDUCATION : Emploi de l'histoire sainte pour l'instruction des enfants, Fénelon.—Exercices pour les élèves des écoles.—Vers à apprendre par cœur : Le Jour des Morts dans une campagne, Fontanes.—Exercices de grammaire.—AVIS OFFICIELS : Avis aux Secrétaires des Bureaux d'Examineurs.—Nominations.—Ecoles Normales.—Examineurs.—Commissaires et Syndics d'école.—Erection et séparation de municipalités scolaires.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Instituteurs disponibles.—EDITORIAL : Ecole d'agriculture de Ste. Anne Lapocatière.—Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.—Huitième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Laval.—Revue bibliographique : *The teacher and the parent*, par Charles Northend, (suite et fin).—Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes : Paris, Montréal.—Petite revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction publique.—Bulletin des sciences.—Bulletin des lettres.

Ce doute me saisit d'un effroi qui me glace ;
Je ne veux qu'un seul ciel, celui qu'ouvre la foi ;
Au séjour des élus si j'obtiens une place,
Je serai sûr, du moins, d'habiter avec toi.

ADOLPHE DE PUIBUSQUE.

Relaggio (Lac de Como).

La Royauté d'un Jour ou la Fête des Innocents.

(Suite et Fin.)

LA BENEDICTION DES PAUVRES.

LITTÉRATURE.

POESIE.

LES ÉTOILES (1).

LA SŒUR.

—Frère, quitte ce livre, il ne peut rien t'apprendre.
Le mystère est la hant, là haut est le savoir ;
Viens contempler le ciel, viens m'aider à surprendre
Ces étranges secrets qui font mon désespoir.

Quel océan de feu ! que de phares mobiles !
Tous ces globes, crois-moi, doivent être habités ;
Dieu n'aurait pu créer des mondes inutiles ;
C'est là qu'après la mort nous serons transportés.

Où, comme des oiseaux, nos âmes immortelles
Voleront par essaims vers de meilleurs climats ;
Nous chercherons la vie aux voûtes éternelles
Où son divin flambeau ne se consume pas.

LE FRÈRE.

Laisse moi lire, enfant ; de toute ma science
Le dernier mot, vois tu, c'est que je ne sais rien ;
Si tu veux le bonheur, garde cette ignorance ;
Il n'est pas de trésor comparable à ce bien.

Vivre, mourir, renaître avec la sœur que j'aime
Fut toujours, tu le sais, le plus cher de mes vœux ;
Les astres sont sans nombre : irions nous dans le même
Si nous devons franchir leur seuil mystérieux ?

Madame Catherine, assise au rouet où elle remplaçait ardemment sa mère quand celle-ci veillait au ménage, ne voyant ni son mari ni son frère apparaître, regarda tristement la lampe que l'aïeule apportait, parce qu'elle savait qu'il n'y avait plus au logis d'autre lumière ; alors les deux femmes s'entendirent sans parler. Ne voulant pas d'ailleurs le céder en courage à sa vaillante mère, la jeune femme fit un effort sur elle-même pour chanter. . . . Terrible effort !

“ Mon Dieu, dit la mère en se penchant vers elle comme pour redresser la quenouille, pleurez plutôt si vous en avez envie, car vous êtes blanche comme votre linge, et chanter ainsi ne servira qu'à vous serrer l'estomac. Pleurez ; la Providence vous entendra. — Pardonnez-moi donc cette faiblesse, ma mère ! vous savez ce que c'est que de voir pâtir ses enfants ! ” Ses larmes alors coulèrent sans contrainte, et ce fut mieux.

Agnès, pensant à son autorité royale, fut tentée d'ordonner à sa mère de n'avoir plus de chagrin ; mais elle commençait à s'avouer que son pouvoir était fort limité. Pourtant, ayant vu que les voisines affligées venaient souvent demander des conseils à ses deux mères ; “ Ma mère ! dit-elle en posant ses petites mains sur ses genoux, et du ton de la plus mûre réflexion ; ma mère ! donnez-nous des conseils, cela vous fera du bien ! ” ce qui fit en effet que sa mère l'embrassa, ranimée d'un mouvement de joie inconnue et divine.

Tout à coup on entendit frapper discrètement à la cave extérieure ouvrant à deux battants sur la rue. Cette cave, profonde, voûtée, claire et tapissée comme une chambre, servait de corridor souterrain à ceux de la famille qui voulaient sortir ou rentrer sans être vus, pour quelque affaire pressante. Elle était habitée par une marchande de verdure et par son mari François Roch, ancien tambour de régiment, pour lors raccommodeur de souliers, mettant des brides et des semelles aux sabots de tout le voisinage.

Peu après qu'on eut frappé de nouveau, Marie-Joseph Roch, la verdurière, rôdant partout dans la maison comme un génie familier apparut à travers la demi-teinte due à la lampe et montra sa

(1) L'Académie des Jeux Floraux dont l'auteur est un des quarante membres a voté l'insertion de cette pièce dans son Recueil de l'année.

joyeuse figure à la porte d'un escalier remontant de sa cave dans la chambre où filait madame Catherine.

M. Aldenhoff était depuis plusieurs années l'administrateur des pauvres de la paroisse.

« Voilà les pauvres, dit-elle, qui viennent saluer Agnès ; ils demandent à la voir en personne, à cause que les innocents portent bonheur durant toute l'année. Vous sentez bien que c'est pour bénir l'enfant de M. Aldenhoff qui les traite si humainement, ces pauvres pauvres ! Ils sont là plus de quarante, en ordre comme au sermon. Le vieux, habillé de rouge, celui-là qu'on appelle le Bon Dieu, les conduit. Il marche à leur tête ; tenez, les voilà rangés en bataillon devant ma cave. »

Madame Aldenhoff ouvrit les volets donnant sur la rue ; une bénédiction bruyante courut parmi cette foule des protégés de M. Aldenhoff quand l'innocente apparut en aïeule sur l'appui de la cave, d'où elle leur tendit les bras. Le plus cher de tous ces pauvres, pour Agnès, c'était le vieillard à l'aurole blanche, qui retournait alors vers son village avant que le pont-levis fût baissé. Il s'approcha de l'enfant et lui fit comme un discours avec des paroles murmurées, que l'on entendit pas parce que la voix du vieillard était trop cassée ; mais sa figure semblait étrange et lumineuse sous le reflet d'un petit flambeau de résine qui brûlait au bout de son bâton nouveau. On l'avait chargé d'un humble présent que tous avaient eu l'intention d'offrir à l'enfant de celui qui les régissait avec une bonté paternelle. On peut juger de ce qu'Agnès ressentit de plaisir. C'était un panier de jonc où dormaient, sous le filet, deux pigeons bleus nichés dans la mousse, au milieu d'une bordure de pommes d'api rouges comme des fleurs. Une femme s'approcha qui dit : « Il faut manger ces pommes avec père et mère. Elles représentent les bénédictions du Seigneur. Chacun de nous a mis la sienne dans le panier que voilà ; prenez ! car votre père est notre père. Nous lui rendons ce soir chacun un denier de ses dons. Que Dieu vous protège, enfant béni, et mangez ! Vive les innocents ! Vive le père des pauvres ! »

Cela fait, les indigents s'éloignèrent criant entre eux :

« Oui, c'est notre vrai père. Dans la disette ils nous a nourris de son pain. Oui ! nous ne lui rendons que la millième partie du bien qu'il nous a fait. S'il était riche, nous n'aurions jamais faim !

— Agnès, gardez cela, dit l'aïeule comme ravie ; le présent de celui qui mendie est plus précieux qu'une étoile qui tomberait dans votre main. » Et l'on rentra.

Peu d'instants après, Cécile et Eugénie, les sœurs d'Agnès, revenant de l'école, montèrent à la soupenne, pour ôter et plier leurs tabliers, ranger leurs paniers, leurs mantelets, leurs cahiers d'écriture et tous les objets de travail du lendemain. Causeuses comme leur âge, elles n'en finissaient pas de se rappeler les moindres incidents du jour. Encore une fois le bruit monotone du rouet contre le poêle éteint, troublait seul le silence qui s'était rétabli en bas. La lampe de fer accrochée au foyer éclairait faiblement la chambre, et projetait ses lueurs intermittentes sur les murs qu'Agnès trouvait tout changés ; elle se promena longuement de chaise en chaise, puis en choisit une pour y poser sa tête, toute lasse d'espérer une fête au milieu de tant d'obscurité. Par degrés, oubliant ses pommes, son oiseau, les pigeons, les pauvres et tout, elle s'endormit au bruit égal de la roue grinçante et des oscillations d'une horloge qui battait derrière la porte.

RENCONTRE DES FRÈRES DURANT LA NUIT.

M. Aldenhoff, à cette heure, parcourait encore inutilement la ville. De tous les marquis, comtes ou barons, dont il avait peint ou doré les équipages, nul ne se trouvait en mesure d'acquiescer son mémoire. Le peintre marchait en vain, couvert de sueur et de givre, tandis que loin de lui, sa femme, comptant avec transe chaque pulsation de l'horloge, croyait à toute minute entendre frapper les huissiers pour venir saisir son mari ; c'était une terreur en elle, c'était un vertige en lui. Sa raison grondait contre lui-même, et son jugement, d'ordinaire si droit devant ses propres misères, se troublait alors et cherchait l'appui de Dieu. Il lui semblait qu'il cheminait en banni dans son pays natal, car sa cousine Quatorze-onces venait de l'éconduire avec des paroles si cassantes, qu'elles sifflaient encore derrière lui. Cette vieille demoiselle, maigre à ce point, qu'un cœur semblait n'avoir pu trouver place dans sa poitrine, ne partageait qu'avec deux gros chats une fortune qui eût aisément nourri vingt familles. À vrai dire, le visage glacé de cette ombre n'avait pris aucune teinte d'humeur ni de colère, à la demande de son honnête cousin. C'est en respirant, coup sur coup, de petites prises de tabac, qui la faisaient éternuer, qu'elle marqua son étonnement de ce qu'un tel maître peintre n'eût pas fait encore de larges épargnes sur ses grands travaux. Il fallait donc qu'il y

eût un peu de sa faute. « J'ai pour cela fait de trop grands crédits, ma cousine, et mes nombreux enfants. »

— C'est le tort que vous avez eu, reprit-elle posément ; un ouvrier d'élite ne doit livrer ses travaux qu'au comptant. Maintenant, allez voir ceux qui vous doivent.

— Je les ai vus, ma cousine.

— Il faut les revoir, cousin !

— C'est fait, cousine.

— Prenez donc que je n'ai rien dit : quant à moi, qui n'ai rien fait peindre ni dorer de carosse, il ne serait pas raisonnable que je fusse victime de vos mauvais payeurs. Passe encore si j'avais l'habitude de prêter ; mais je me suis fait une loi rigoureuse de ne prêter de ma vie, et je garde religieusement cette habitude de jeunesse. Bonsoir, cousin ; embrassez pour moi ma cousine. »

Chose étrange : le digne emprunteur sortait plus ulcéré de chez sa mielleuse parente que du logis des autres riches, qui brillaient aux dépens de ses avances. L'homme fier est fait ainsi : le généreux artisan prêtait au moins du fond de sa misère ; il accordait du temps aux riches, il trouvait une sorte de joie à les traiter comme les pauvres, qu'il aimait tant ! mais son aride parente venait de le confondre, et sa main qu'il toucha en tirant après lui la porte, lui fit froid comme le contact du marteau de fer.

« Dormez, dormez bien ! dit-il en s'éloignant : vous ne savez pas ce que c'est que la nuit d'un père qui ne rapporte rien à ses enfants ! »

Et tout en traversant cette ville tranquille, il se sentait bien malheureux ! plus malheureux, plus foulé que les pierres qu'il pressait de son pied rapide. Dans toutes ces demeures, se disait-il, où j'entends rire et chanter les familles, qu'est-ce qui pense à nous et nous plaint ? Mon Dieu ? la terre est-elle ainsi partout, aveugle et sourde aux cris de vos enfants ?

De ci, de là, l'image de la prison le gênait pour marcher ; il songeait au scandale qu'elle attache à la vie d'un homme au milieu de ses compatriotes ; à la consternation de ses ouvriers, presque ses enfants ; jamais le sort ne lui avait paru si sévère ! mais comme il avait eu toutes les modérations dans le bien-être, il chercha en lui la vertu de sa nouvelle position, il ne s'irrita point ; il s'écoula lui-même : le silence dit de grandes choses à l'homme qui se souvient.

Tandis qu'il marchait vite, tournant alors le coin de la rue des Morts, un homme se présenta devant lui, que la lune éclairait en plein. La lune pâlit les visages, et leur visage apparut l'un à l'autre pâle et grave comme la nuit. L'homme était Jean, sortant du travail et courant chez son frère, qu'il rencontrait inopinément.

« Est-ce vous que voilà, mon frère ? demanda Jean d'une voix altérée.

— Il n'y a pas de doute, » repartit son frère, bouleversé d'émotion comme lui ; et leurs mains se retrouvèrent l'une dans l'autre, avec une circulation tellement prompte du sang, que l'été n'eût pu les réchauffer d'une chaleur si généreuse.

« Vous voulez donc bien que je vous suive, mon frère Félix ! dit Jean avec un reste de honte.

— Comment pouvez-vous me demander cela ? répondit l'aîné ; est-ce que je ne tiens pas votre main ? Je vous défie à présent de quitter la mienne ; je suis plus fort que vous, je crois ; allons, marchons à deux !... »

En effet, leur amitié interrompue se rejoignait d'un élan pareil, et la lune majestueuse, sereine et calme comme un juge céleste, resplendissait sur ces deux frères réconciliés. Quand ils rentrèrent ensemble, leurs bras encore enlacés fortement, les deux femmes virent d'un coup d'œil que la grâce et l'harmonie de Dieu rentraient dans la maison.

Just, qui avait suivi son père et son oncle, se tenait droit et fier comme s'il était l'auteur de la réconciliation. Il avait tant couru ! Mais l'oncle Jean, dont l'attendrissement s'accroissait, parcourait alors d'un œil inquisiteur la chambre mal éclairée et sans feu. Ce malaise visible poigna son cœur de frère. Sans dire sa pensée, il se rapprocha plus étroitement du sien dont la contenance était sereine ; il se pencha sur son épaule pour y étouffer un sanglot ; enfin cette parole sortit de sa bouche :

« Vous qui m'avez servi de père, vous voir ainsi !

— Ce n'est la faute de personne, mon frère, et ne plus nous voir me faisait cent fois plus de mal. »

L'aïeule, qui avait un moment quitté la chambre pour pleurer seule avec son ange gardien, rentra portant, à l'étonnement de la famille, deux flambeaux qu'elle se hâta d'allumer à la lampe vacillante. Agnès, réveillée à demi, ne voyant pas assez vite l'oncle qu'elle aimait presque à l'égal de son père, et dont elle avait entendu le retour, suivait avec impatience les mouvements donnés aux bougies lentes à s'allumer. La première qui prit flamme lui

causa tant de satisfaction, qu'elle cria : " Bon ! en voilà une qui voit ! ô mon oncle ! je vous reconnais ; vous vous ressemblez tous jours ! C'est ma fête, j'ordonne que vous soyez content. "

Les sœurs ayant reconnu les voix aimées, descendent précipitamment pour prendre part aux tristesses et aux consolations de la famille.

Jusque-là, Jean n'avait pas encore entendu la douce parole de sa mère ; mais Jean avait répondu à son regard profond : " Oui, ma mère, vous deviez être sûr de moi !... "

— Si j'en étais sûr ! je ne sais bien sur la terre que vous deux, mes fils ! Salomon a dit une vérité éternelle : La mère seule connaît son enfant. "

La confiance ainsi rétablie dans le ménage encore une fois complet, on se raconta la détresse d'autant plus amère que pas un n'avait de quoi l'épargner à l'autre. Il s'ensuivit un silence où l'image de la prison se montra si évidente pour le lendemain qu'elle rembrunit tous les visages.

LA VISITE D'UN INNOCENT.

Et voilà qu'à grands coups, pan ! pan ! pan !... "

Qui frappe ?... Drelin ! drelin ! drelin !... Qui sonne ?... " Ouvrez au roi d'un jour, car le jour va finir ; ouvrez ; j'apporte une bonne nouvelle de la part du Sauveur. "

On ouvre. " Comment ! dit l'aïeule étonnée, c'est Ferdinand qui nous visite ! Agnès ! il est roi comme vous êtes reine ; saluez Ferdinand. Il ressemble ainsi tout à fait au grand-père. Est-ce la sainte Vierge qui nous l'amène ? "

Les yeux d'Agnès s'ouvrirent encore plus grands à cette surprise agréable et royale.

" Bonsoir, Agnès, je t'apporte quelque chose ; ne pleure plus. "

Ce qu'il apporte est un papier plié dont Agnès ne sait que faire.

" Jour de grâce ! crie l'aïeule après l'avoir approché du flambeau, mes fils, ma fille, mes petits enfants, louons Dieu ! c'est la quittance entière des loyers. Viens, Ferdinand, tu seras béni durant tous les jours de ta vie, quand tu deviendrais dix fois plus vieux que ton grand-père, et béni dans l'éternité, car c'est toi qui es le bon riche ! "

— Mais, ma mère, ce n'est pas possible, demande hors d'elle-même la bru suffoquée de bonheur.

— Quand on vous le dit, ma fille ; est-ce que nous n'allons plus croire au miracles à présent ? " C'était en effet un miracle.

Ferdinand passa de bras en bras, retenant sur sa tête son chapeau d'aïeul qui tournait. Il raconta simplement ce qu'il avait fait, et ce qu'il avait fait était bien.

En rentrant, le cœur gros d'avoir vu pleurer Agnès, songeant à l'œuf au beurre noir qu'elle n'avait pu manger, son appétit se traînait sans goût sur ce souvenir. Il ne se souciait plus de voir préparer les bonnes choses qui bouillaient dans les marmites et ne passa point par la cuisine qui, d'ordinaire, attirait son hommage. Il vit froidement la table du festin que l'on couvrait dans une salle dont le parquet rouge était arrosé de sable blanc ; ce sable si fin qui forme comme une mousseline de marbre sur les carreaux cramoisis, genre de tapis qui égale beaucoup les salles à manger flamandes. Ferdinand n'aida pas une seule *maïken* ou servante à déplier les nappes damassées dont les grands fleurages étaient lustrés comme de la nacre ; les verres de cristal taillés et les pots d'argent étincelaient inutilement au buffet ; l'enfant poussait et fermait bruyamment les portes doubles et matelassées des belles chambres à tapisseries de haute-lice. Cette serre chaude ne dégonflait pas le front soucieux de Ferdinand ; il voyait toujours la figure pleurante d'Agnès, toujours le mot prison lui revenait en mémoire avec la frêle voix traînante de sa camarade d'innocence ; sa canne rampait le long des escaliers, comme si le petit bourgeois eût eu les soixante-seize ans dont il portait le costume ; enfin, tout en colère de n'avoir plus de plaisir, il courut se cacher dans la chambre de son grand-père pour se déshabiller. Le vieillard dormit au fond de son fauteuil devant un feu splendide qui lui rôtissait les jambes, et Ferdinand s'engloutit dans un autre fauteuil, en face de lui, pour attendre son réveil.

Voilà que, sans le faire exprès, la canne à pomme d'or qu'il tourne dans ses genoux glisse jusqu'aux pieds du rentier qui se réveille, ouvrant de grands yeux pour reconnaître Ferdinand, et Ferdinand, tout farouche, le regarde fixement, la figure embrasée par les reflets d'un feu d'enfer.

" C'est toi, grand-père ! " dit le vieillard, régénéré par son chaud sommeil.

Ferdinand dit qu'il n'était pas grand-père et qu'il voulait se déshabiller, ce qui fâcha M. Duhein, par l'idée qu'on avait désobéi à son cher enfant gâté. Ferdinand était la seule chose vivante dont il fût idolâtre.

Les coups de sonnette allaient leur train à la porte de la rue, et jusqu'à des voitures roulantes annonçaient le grand nombre des convives pressés d'entrer dans cette espèce de palais d'abondance ; car Ferdinand avait usé largement de sa puissance royale pour approvisionner le festin.

Ce tintamarre de fête fit lever M. Duhein, en l'avertissant que l'heure du repas était venue. Alors Ferdinand s'attachant aux basques de son habit, répéta résolument qu'il voulait se déshabiller, puisque le père d'Agnès allait aller en prison.

" Comment ! tu veux faire manquer le banquet, Ferdinand, et pour un homme qui me doit deux termes ! "

— J'ordonne de les payer avec votre argent, et je suis le maître, cria le jeune aïeul.

— Veux-tu bien te taire, petit pendar ! dit tout bas l'avare en gagnant le corridor. Tu aurais le cœur de me ruiner le jour de ta fête, toi ? Viens donc voir ce que tu me coûtes, enfant prodigue ! Sais-tu qu'il faut bien des loyers pour faire rôtir toutes les poulardes et les tas de vivres que l'on t'a laissé commander ! "

En ce moment, les parents et les amis appelaient d'en bas : " Voulez-vous donc laisser refroidir le festin des innocents ? "

M. Duhein profita de la sommation pour saisir la rampe de l'escalier, croyant se soustraire à ce qu'il jugeait un léger caprice de Ferdinand ; mais il n'en était pas quitte.

En entrant au banquet, Ferdinand, rouge de volonté, ne répondit rien aux accolades respectueuses dont il fut salué. Il mit ses deux coudes sur la table, refusant de manger, prononçant enfin ces paroles terribles pour un aïeul : " Je ne veux plus être mon grand-père. "

Les convives furent déconcertés, et les parents bien davantage. Servantes et valets demandaient en vain à l'innocent :

" Monsieur, voulez-vous boire ? Monsieur, voulez-vous du chevreuil, du saumon, des ortolans ? "

Ferdinand restait immobile, et les autres mangeaient d'autant plus qu'ils éprouvaient l'embarras de parler ; car chacun s'ingérait en soi de ce que voulait dire l'enfant, et faisait à son voisin des yeux étonnés. M. Duhein, seul, regardait au fond de son assiette ; la honte lui paralysait l'estomac.

Au milieu de ce silence et de cette gêne insupportable pour tous, l'enfant, frappant des deux poings sur la table, prononça tout à coup d'une voix éclatante :

" J'ordonne que le père d'Agnès n'aille pas en prison ! S'il va en prison, j'ôte mes habits, et je ne suis plus innocent. "

Grand-père but un verre de vin pour ne pas s'évanouir ; toute la table fut consternée.

" Allons, du papier ! poursuivit en pleurant le petit monarque : une plume ! de l'encre ! Ecrivez vite, grand-père, la quittance du maître peintre. "

— Eh bien, mon père, dirent les grands fils, et la mère et la tante, il faut faire sa volonté, il n'y a pas à répliquer ; après tout, c'est un grand jour ! "

Le propriétaire, très-pâle, répondit en bégayant : " Songez-vous que cet honnête homme me doit deux termes, et que cela fait deux cents livres ! plus vingt patars pour le droit de nicher une vierge au-dessus de la porte, ce qui creuse le mur. "

— Deux termes ! s'écrièrent les fils irrésois.

— Deux termes ! répétaient les invités, en élevant leurs mains.

— Sinon, le ferais-je saisir, humain comme je le suis ? "

— Il faut considérer, mon père, hasarda l'un des fils, que M. Aldenhoff a toujours bien payé jusqu'ici ; que la disette de l'autre hiver lui a coûté beaucoup pour soutenir les pauvres qui l'appellent leur père ; ils vous auraient visité rudement, peut-être, sans les secours et les bons conseils du voisin qui les administre fort sagement.

— Qu'il s'administre lui-même, puisqu'il se met au rang des pauvres ; belle profession, ma foi ! N'est-ce pas abominable ? "

— Considérez, cher père, que le maître peintre augmente la valeur de cette étroite maison en la lustrant chaque année d'une couleur verte tout à fait agréable ; préservée ainsi du dommage de la pluie, les réparations en sont moins fréquentes. De plus, il ne se passe pas une fête que la madone ne soit éclairée de nuit comme de jour, et ornée de fleurs ou de feuillages, même en hiver ; vous n'avez qu'à voir par la fenêtre. Les paysans et les citadins mêlent votre nom à tous ces soins honnêtes, ils rejaillissent sur le propriétaire, et vous ne les payez pas ! "

— Il ne manquerait plus que de payer ses hommages à la Vierge ! Est-ce que je suis chargé de sauver l'âme de personne ? "

— Il s'en charge lui-même, il faut en convenir. Enfin, père, il soutient sa mère, qu'il honore comme une sainte femme qu'elle est ; il a élevé son frère au bien et au talent, et il a quatre enfants dont il répond devant Dieu.

— Eh ! parbleu ! j'en ai cinq, moi, repartit le père en les regar-

dant tous, et je paye à la ville ce qu'ils me coûtent ; c'est énorme ! c'est énorme !”

Ferdinand pleura plus fort et tordit ses manchettes. “ Eh bien ! quittance ! quittance ! grand père, résumèrent toutes les voix ensemble.

— Quand on saura cette violation à mes mœurs, tous les autres locataires aussi viendront me demander quittance.

— Non, mon père, on ne le croira pas, dit un de ses fils pour le consoler. — Non, monsieur Duhein, personne ne le croira, appuyèrent obligeamment les convives.

— Ah ! vous ne connaissez pas ces scélérats de pauvres. Mais vous avez raison de dire que c'est un grand jour, gémit l'avare après avoir écrit et signé comme s'il laissait tomber dix ans de sa vie sur le papier.

— Ouf ! par saint Nicolas, mon patron, quel tyran je me suis donné là pour associé !”

Ferdinand ne perdit pas la tête : il sortit quittance en main, criant : “ Je vais revenir danser avec la compagnie.”

Grenade le carillonneur, grand comme Goliath, sifflant comme une allouette, sifflait déjà dans le vestibule et voulait retenir l'enfant entre ses hautes jambes. Raoul, accordant son violon, servit aussi d'obstacle à le laisser passer ; Ferdinand les bouscula vigoureusement contre le mur.

“ Buvez sans moi, leur dit-il comme ivre de joie ; buvez ! grand-père a du bonheur et du vin pour tout le monde, entrez !”

Voilà ce qui venait de se passer chez Ferdinand, que la famille du peintre reconduisit à travers la rue avec toutes les bénédictions qu'il méritait.

“ Adieu, Agnès !

— Adieu, Ferdinand !” s'étaient crié les innocents charmés l'un de l'autre.

On dansa longtemps encore après la cloche des loups. Grenade ne siffla jamais mieux ; le violon de Raoul fit des prodiges d'harmonie. Grand-père fut embrassé tant de fois et de si bon cœur par son petit despote, qu'il remit sa tristesse à une autre fois.

DIEU EST PARTOUT.

Du côté pauvre de la rue, la grand-mère avait dit : “ Maintenant, mes enfants, louons Dieu ! nous dînerons cette fois à l'heure où dîne le riche, et nous le bénirons ; grâce à l'énergie du loyal enfant qui vient de faire un homme humain d'un avare, nous dînerons chaudement en paix, sans craindre les huissiers ni la gelée ; allons, tous mes aimés, suivez-moi !” Et l'on suivit cette mère dont le front rayonnait. Néanmoins, chacun se demandait en soi-même : “ Avec quoi dînerons-nous, puisque le pain et le feu manquent dans la maison ?” Cependant, on allait, parce que la confiance environnait l'aïeule, et que deux bougies allumées étaient de bon augure. L'oncle Jean portait Agnès en triomphe dans ses bras, et voilà que la chambre rouge, fermée à clef durant le jour, s'ouvrit toute grande : le feu pétillait clair et gai dans la cheminée ; sept couverts animaient la table ; le vin blanc, le vin rouge et le vin rosé brillaient dans trois flocons effilés que l'on appelle, en Flandre, des religieuses ; un cochon de lait fumait encore au milieu des salades fleuries avec d'autres mets choisis pour les enfants, et Just fit un entrechat !

Agnès, déposée au haut bout de la table, à côté de sa grand-mère, et apprise par elle, répéta de sa voix frêle : “ O mon père ! ô ma mère ! ô tous ! je vous bénis. . . . Puis-je bénir Ferdinand ? dit-elle en s'interrompant avec vivacité. — Oui, oui, répondit-on de partout ; vive Ferdinand et vive l'innocence !”

Il fut facile de deviner que l'oncle Jean était l'ordonnateur du festin, des lumières et du grand feu roulant, car il riait en serrant la main de son frère ; son frère, dont l'âme plus mûre se dilatait dans la tendresse et le pardon, le regardait en père, voulant dire : Vous me rendez d'un coup tout le passé que je vous ai fait si beau ! — Et vous me recevez comme la Bible dit que fut reçu l'enfant prodigue.

“ Pour cette fois, mon frère, interrompit la belle-sœur avec une teinte de tristesse, ce n'est pas nous qui avons tué le veau gras.”

Jean, dont la mémoire était vive comme le cœur, repartit en regardant Félix : “ Hélas ! vous en avez beaucoup tué pour moi !

— Mangeons sans compter, mes enfants, dit l'aïeule, nous n'avons pas le temps de prendre des balances. C'est peut-être la dernière surprise que j'ai le bonheur de vous causer.” Et une larme tomba dans son verre qu'elle posa doucement pour se reprendre, tandis que les tendres yeux de ses enfants concentraient sur elle plus de rayons de vie qu'elle n'en pouvait souhaiter, elle, si vieille !

Et bientôt le rire de cette famille monta aux pieds des anges. Les pommes d'api des pauvres furent trouvées délicieuses ; mais, en se réjouissant de ce festin providentiel, il restait à savoir com-

ment il était entré dans la maison, le matin même encore dénuée de tout, même de feu et d'espérance. Père, mère, enfants, furent émerveillés d'entendre le récit qu'en fit Just, échauffé de la gloire d'avoir contribué à l'événement phénoménal.

S'il est permis de reprendre haleine un moment, c'est ici, tandis que la joie est rentrée dans les cœurs simples et généreux, sous le toit du fier et loyal artisan : c'est après que nous avons vu l'avarice même, cette passion hideuse et dure, céder à l'ascendant irrésistible de la charité. On ne peut se recueillir devant un spectacle plus sérieux et plus doux ; on ne peut retourner vers une époque plus regrettable que celle où l'on fêta avec amour le charme divin de la vieillesse et de l'enfance. Dans les temps de respect pour les longues années de vertus, quelles femmes avaient peur de vieillir ? Pas une ; toutes se réfugiaient avec bonheur dans la reconnaissance de leurs enfants et de leurs petits enfants ; toutes entrevoaient avec une foi religieuse la couronne suspendue sur leur vieillesse la plus courbée. Non, ces mères n'avaient pas peur de devenir moins belles, sûres qu'elles étaient de s'abriter et de s'éteindre dans les bras de leurs enfants pieux.

Qu'il soit salué des mères, le grand peintre de mœurs (1), plus modernes, plus ornées dans nos jours de civilisation et de luxe, mais qui garde au cœur, comme une goutte d'eau vive, le germe natif du saint amour ; qu'il soit loué pour avoir dit : “ La femme, que nul homme ne peut voir sans penser à l'enfance ; la femme, quel que soit son âge, m'inspire un respect : jeune, c'est ma sœur ; vieille, c'est ma mère !”

Retournons un moment vers la maison bruyante au perron doré d'où s'élançait tout à l'heure une musique si perçante.

Ferdinand, après avoir dansé parmi les dames comme un perdu, dormit jusqu'au matin du sommeil du juste.

Mademoiselle Rodolphine Jonckey ayant erré tout le jour dans un carrosse, ensevelie et ennuyée au fond de ses fourrures, ignorant encore l'art de porter des mouches au visage, souffrit beaucoup pour enlever les siennes ; sa peau, très-délicate, fut très-endommagée ; elle pleura de dépit en se couchant.

Agnès, le teint rose comme ses pommes d'api, veilla parmi les grands jusqu'à minuit sur les genoux de son bon oncle Jean, partageant tout avec Just, qui aimait tout.

L'enfant du carossier, dans le couvent en ruine, le pauvre petit Amé fut aussi très-heureux ; mais, comme il avait le plus souffert, il eut le vrai bonheur des anges, et fut le seul couronné. Après de légères convulsions vers le soir, on n'entendit plus son doux cri monotone : “ J'ordonne que je voie ma mère !” Il fut trouvé silencieux dans le grand lit de cette mère absente, le sourire sur les traits, immobile et calme, tenant encore à deux bras, serrée contre lui, la cage qui avait apaisé son fiévreux caprice. Le premier vœu de l'enfant malade s'était réalisé sans effort ; en rêvant qu'il avait pris les ailes de l'oiseau, il s'était en allé revoir sa mère.

Ainsi s'accomplit, dans cette rue de Flandre, la volonté des innocents.

MME DESBORDES-VALMORE.

EDUCATION.

Emploi de l'Histoire Sainte pour l'Instruction des Enfants.

Il faut tâcher de leur donner plus de goût pour les histoires saintes que pour les autres ; non en leur disant qu'elles sont plus belles, ce qu'ils ne croiraient peut-être pas, mais en leur faisant sentir sans le dire. Faites-leur remarquer combien elles sont importantes, singulières, merveilleuses, pleines de peintures naturelles et d'une noble vivacité. Celles de la création, de la chute d'Adam, du déluge, de la vocation d'Abraham, du sacrifice d'Isaac, des aventures de Joseph, de la naissance et de la fuite de Moïse, ne sont pas seulement propres à réveiller la curiosité des enfants ; mais, en leur découvrant l'origine de la religion, elles en posent les fondements dans leur esprit. Il faut ignorer profondément l'essentiel de la religion, pour ne pas voir qu'elle est toute historique ; c'est par un tissu de faits merveilleux que nous trouvons son établissement, sa perpétuité, et tout ce qui doit nous la faire pratiquer et croire. Il ne faut pas s'imaginer qu'on veuille engager les gens à s'enfoncer dans la science, quand on leur propose toutes ces histoires ; elles sont courtes, variées, propres à plaire aux gens les plus grossiers.

(1) M. de Balzac.

Dieu, qui connaît mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans des faits populaires, qui, bien loin de surcharger les simples, leur aident à concevoir et à retenir les mystères. Par exemple, dites à un enfant qu'en Dieu trois personnes égales ne sont qu'une même nature; à force d'entendre et de répéter ces termes, il les retiendra dans sa mémoire, mais je doute qu'il en conçoive le sens. Racontez-lui que, Jésus-Christ sortant des eaux du Jourdain, le Père fit entendre cette voix du ciel: "C'est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma complaisance, écoutez-le." Ajoutez que le Saint-Esprit descendit sur le Sauveur en forme de colombe; vous lui faites sensiblement trouver la Trinité dans une histoire qu'il n'oubliera point. Voilà trois personnes qu'il distinguera toujours par la différence de leurs actions: vous n'aurez plus qu'à lui apprendre que toutes ensemble elles ne font qu'un seul Dieu. Cet exemple suffit pour montrer l'utilité des histoires: quoiqu'elles semblent allonger l'instruction, elles l'abrègent beaucoup, et lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les mystères sont détachés des faits, aussi voyons-nous qu'anciennement on instruisait par les histoires. La manière admirable dont saint Augustin veut qu'on instruisse tous les ignorants n'était point une méthode que ce Père eût seul introduite, c'était la méthode et la pratique universelle de l'Eglise. Elle consistait à montrer, par la suite de l'histoire, la religion aussi ancienne que le monde, Jésus-Christ attendu dans l'ancien Testament, et Jésus-Christ régnant dans le nouveau; c'est le fond de l'instruction chrétienne.

Cela demande un peu plus de temps et de soin que l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent: mais aussi on sait véritablement la religion quand on sait ce détail; au lieu que quand on l'ignore, on n'a que des idées confuses sur Jésus-Christ, sur l'Evangile, sur l'Eglise, sur la nécessité de se soumettre absolument à ses décisions, et sur le fond des vertus que le nom chrétien doit nous inspirer. Le *Catéchisme historique* imprimé depuis peu de temps (1), qui est un livre simple, court et bien plus clair que les catéchismes ordinaires, renferme tout ce qu'il faut savoir là-dessus; ainsi on ne peut pas dire qu'on demande beaucoup d'étude.

Joignons donc aux histoires que j'ai remarquées le passage de la mer Rouge et le séjour du peuple au désert, où il mangeait un pain qui tombait du ciel et buvait une eau que Moïse faisait couler d'un rocher en le frappant avec sa verge. Représentez la conquête miraculeuse de la terre promise, où les eaux du Jourdain remontent vers leur source, et les murailles d'une ville tombent d'elles-mêmes à la vue des assiégeants. Peignez au naturel les combats de Saül et de David; montrez celui-ci dès sa jeunesse, sans armes et avec son habit de berger, vainqueur du fier géant Goliath. N'oubliez pas la gloire et la sagesse de Salomon; faites-le décider entre les deux femmes qui se disputent un enfant: mais montrez-le tombant du haut de cette sagesse, et se déshonorant par la mollesse, suite presque inévitable d'une trop grande prospérité.

Faites parler les prophètes aux rois de la part de Dieu; qu'ils lisent dans l'avenir comme dans un livre; qu'ils paraissent humbles, austères, et souffrant de continuelles persécutions pour avoir dit la vérité. Mettez en sa place la première ruine de Jérusalem: faites voir le temple brûlé et la ville sainte ruinée pour les péchés du peuple. Racontez la captivité de Babylone, où les Juifs pleuraient leur chère Sion. Avant leur retour, montrez en passant les aventures délicieuses de Tobie, d'Esther et de Daniel. Il ne serait pas même inutile de faire déclarer les enfants sur les différents caractères de ces saints, pour savoir ceux qu'ils goûtent le plus. L'un préférerait Esther, l'autre Daniel; et cela exciterait entre eux une petite contention, qui imprimerait plus fortement dans leurs esprits ces histoires et formerait leur jugement. Puis ramenez le peuple à Jérusalem et faites-lui réparer ses ruines, faites une peinture riante de sa paix et de son bonheur. Bientôt après faites un portrait du cruel et impie Antiochus, qui meurt dans une fausse pénitence: montrez sous ce persécuteur les victoires des Machabées et le martyre des sept frères du même nom. Venez à la naissance miraculeuse de saint Jean. Racontez plus en détail celle de Jésus-Christ; après quoi il faut choisir dans l'Evangile tous les endroits les plus éclatants de sa vie, sa prédication dans le temple à l'âge de douze ans, son baptême, sa retraite au désert et sa tentation; la vocation de ses apôtres, la multiplication des pains, la conversion de la pécheresse qui oignit les pieds du Sauveur d'un parfum, les larmes et les essuyas avec ses cheveux. Représentez encore la Samaritaine instruite, l'aveugle-né guéri, Lazare ressuscité, Jésus-Christ qui entre triomphant à Jérusalem: faites voir sa passion; peignez-le sortant du tombeau. Ensuite il faut marquer la familiarité avec laquelle il fut quarante jours avec ses disciples, jusqu'à ce qu'ils le virent montant au ciel; la descente du Saint-Esprit, la lapidation de saint Etienne, la conversion

de saint Paul, la vocation du centenier Corneille. Les voyages des apôtres, et particulièrement de saint Paul, sont encore très agréables. Choisissez les plus merveilleuses des histoires de martyrs et quelque chose en gros de la vie céleste des premiers chrétiens: mêlez-y le courage des jeunes vierges, les plus étonnantes austérités des solitaires, la conversion des empereurs et de l'empire, l'aveuglement des Juifs et leur punition terrible qui dure encore.

Toutes ces histoires, ménagées discrètement, feraient entrer avec plaisir dans l'imagination des enfants, vive et tendre, toute une suite de religion depuis la création du monde jusqu'à nous, qui leur en donnerait de très-nobles idées et qui ne s'effacerait jamais. Ils verraient même, dans cette histoire, la main de Dieu toujours levée pour délivrer les justes et pour confondre les impies. Ils s'accoutumeraient à voir Dieu faisant tout en toutes choses, et menant secrètement à ses desseins les créatures qui paraissent le plus s'en éloigner. Mais il faudrait recueillir dans ces histoires tout ce qui donne les images les plus riannes et les plus magnifiques, parce qu'il faut employer tout pour faire en sorte que les enfants trouvent la religion belle, aimable et auguste, au lieu qu'ils se la représentent d'ordinaire comme quelque chose de triste et de languissant.

Outre l'avantage inestimable d'enseigner ainsi la religion aux enfants, ce fonds d'histoires agréables qu'on jette de bonne heure dans leur mémoire éveille leur curiosité pour les choses sérieuses, les rend sensibles aux plaisirs de l'esprit, fait qu'ils s'intéressent à ce qu'ils entendent dire des autres histoires qui ont quelque liaison avec celles qu'ils savent déjà. Mais, encore une fois, il faut bien se garder de leur faire jamais une loi d'écouter ni de retenir ces histoires, encore moins d'en faire des leçons réglées; il faut que le plaisir fasse tout. Ne les pressez pas, vous en viendrez à bout, même pour les esprits communs; il n'y a qu'à ne les point trop charger et laisser venir leur curiosité peu à peu.

FÉNELON.

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LE JOUR DES MORTS A LA CAMPAGNE.

... Malheur aux temps, aux nations profanes,
 Chez qui, dans tous les cœurs, affaibli par degré,
 Le culte des tombeaux cessa d'être sacré!
 Les morts ici du moins n'ont pas reçu d'outrage;
 Ils conservent en paix leur antique héritage.
 Leurs noms ne chargent point des marbres fastueux;
 Un pâtre, un laboureur, un fermier vertueux,
 Sous ses pierres sans art, tranquillement sommeille.
 Elle couvrent peut-être un Turenne, un Corneille,
 Qui dans l'ombre a vécu, de lui-même ignoré.
 Eh bien! si de la foule autrefois séparé,
 Illustre dans les camps, ou sublime au théâtre,
 Son nom charmait encor l'univers idolâtre,
 Aujourd'hui son sommeil en serait-il plus doux?
 De ce nom, de ce bruit dont l'homme est si jaloux,
 Combien auprès des morts j'oubliais les chimères!
 Ils réveillaient en moi des pensées plus austères.
 Quel spectacle! d'abord un sourd gémissement
 Sur le fatal enclos erre confusément:
 Bientôt les vœux, les cris, les sanglots retentissent;
 Tous les yeux sont en pleurs, toutes les voix gémissent;
 Une veuve, non loin de ce tronc sans verdure,
 Regrettait un époux, tandis qu'à ses côtés
 Un enfant qui n'a vu qu'à peine trois étés,
 Ignorant son malheur, pleurait aussi comme elle;
 Là, d'un fils qui mourut en suçant la mamelle
 Une mère au destin reprochait le trépas,
 Et sur la pierre étroite elle attachait ses bras.
 Ici, des laboureurs, au front chargé de rides,
 Tremblants, agenouillés sur des feuilles arides,
 Venaient encor prier, s'attendrir dans ces lieux
 Où les redemandait la voix de leurs aïeux.
 Quelques vieillards surtout, d'une main languissante,
 Embrassaient tour à tour une tombe récente.
 C'était celle d'Hombert, d'un mortel respecté,
 Qui depuis neuf soleils en ces lieux fut porté.
 Il a vécu cent ans; il fut cent ans utile.
 Des fermes d'alentour le sol rendu fertile,
 Les arbres qu'il planta, les heureux qu'il a faits,
 A ses derniers neveux conteront ses bienfaits.
 Souvent on les vanta dans nos longues soirées.

(1) Le *Catéchisme historique* de l'abbé Fleury a paru en 1679.

Lorsqu'un hiver fameux désolait nos contrées,
Et que le grand Louis, dans son palais en deuil,
Vaincu, pleurait trop tard les fautes de l'orgueil,
Hombert, dans l'âge heureux qu'embellit l'espérance,
Déjà d'un premier fils bénissait la naissance.
Le rigoureux janvier, ramenant l'aquilon,
Détruit tous les trésors qu'attendait le sillon.
Sur les champs dévastés la mort seule domine ;
Deux mois dans nos climats la hideuse famine
Courut seule et muette en dévorant toujours.
Hombert désespéré, sa femme sans secours,
Voyaient le monstre affreux menacer leur asile.
Ils pleuraient sur leur fils : leur fils dormait tranquille.
O courage ! ô vertu ! renfermant ses douleurs,
Hombert, pour la sauver, fuit une épouse en pleurs :
Soldat, il prend le glaive, il s'exile loin d'elle ;
Mais du milieu des camps sa tendresse fidèle
A sa femme, à son fils, se hâta d'envoyer
Ce salaire indigent, noble prix du guerrier.
On dit que de Villars il mérita l'estime,
Et même, sous les yeux de ce chef magnanime,
Aux bataillons d'Eugène il ravit un drapeau.
La paix revint alors, il revit son hameau,
Et pour le soc paisible oublia son armure.
Son exemple, éclairant une aveugle culture,
Apprit à féconder ces domaines ingrats ;
Ce rempart tutélaire, élevé par son bras,
Du fleuve débordé contint les eaux rebelles.
Que de fois il calma les naissantes querelles !
Lui seul para ces monts de leurs premiers raisins,
Et même il transplanta sur les mûriers voisins
Ce ver laborieux qui déroule en silence
Les fragiles réseaux filés pour l'opulence.
Tu méritais sans doute, ô vieillard généreux,
Les honneurs de ce jour, nos regards et nos vœux.

DE FONTANES.

Exercices de Grammaire.

§ 30. Troisième Conjugaison.

Sentences morales.—Il faudra toujours rendre à César ce que vous devrez à César, et à Dieu ce que vous devrez à Dieu. Vos intérêts exigent que vous sachiez vous contenter de votre état. Personne ne voudrait vous aimer ni ne vous verrait avec plaisir, si vous ne receviez pas avec reconnaissance les moindres témoignages d'intérêt qu'on vous donne. Il importe à la paix de votre âme que vous receviez avec une même disposition d'esprit les biens et les maux que le ciel voudra vous envoyer. Si vous voulez que le Seigneur reçoive avec plaisir les prières que vous lui adressez, vous devez recevoir avec bonté les malheureux qui ont recours à vous, et que vous devriez vous montrer prêts à secourir en toute circonstance, parce qu'il doit y avoir dans vos cœurs une source de charité inépuisable. Je serais fâché que vous congussiez des projets trop vastes, parce que vous pourriez être exposés à voir vos espérances déçues. Sachez que le bonheur est inséparable de la modération. Ayez enfin pour la vieillesse tous les égards qu'on lui doit et qu'on lui devra toujours, parce qu'elle est bien digne de tous nos soins et de nos attentions les plus délicates. A propos de cette recommandation, écoutez une petite histoire que j'ai puisée dans un livre que vous avez peut-être entre vos mains, et qui renferme de biens sages préceptes.

Un vieillard d'Athènes cherchait place au spectacle et n'avait pu en trouver une. Quelques jeunes gens l'ayant vu en peine, eurent bientôt conçu le blâmable projet de s'amuser à ses dépens. Ils le prièrent de s'approcher, lui assurant qu'il pourrait s'asseoir auprès d'eux. Le pauvre homme, trompé par leur promesse, se rendit à leur invitation ; mais, chose qu'on ne peut concevoir et qui ne sied qu'à des jeunes gens mal élevés, au lieu de lui donner la place qu'ils lui avaient offerte, ces jeunes insensés déçurent son espérance et le regurent en le tournant en ridicule. Ne sachant plus de quel côté se mouvoir, le vieillard désappointé cherchait des yeux un endroit où il pût éviter les railleries qui pleuvaient sur lui de toutes parts. Les ambassadeurs de Lacédémone, qui occupaient une place d'honneur au spectacle, allèrent le chercher et voulurent qu'il s'assît au milieu d'eux. Toute l'assemblée, émue de cette louable conduite, fit éclater des applaudissements universels.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes de la troisième conjugaison que vous trouverez depuis le commencement jusqu'à un vieillard. Vous indi-

quez le temps, le mode, le nombre, la personne et les temps primitifs.

CORRIGÉ.—Il y a vingt-trois verbes, savoir : *Il faudra*, futur de l'indicatif, troisième personne du singulier du verbe *il faut, il fallut, falloir*, pas de participe présent, *fallu* ;—*devrez*, futur de l'indicatif, deuxième personne du pluriel de *devoir, devant, dû, je dois, je dus* ;—*sachiez*, présent du subjonctif, deuxième personne du pluriel de *savoir, sachant, su, je sais, je sus* ;—*voudrait*, conditionnel présent, troisième personne du singulier de *vouloir, voulant, voulu, je veux, je voulus* ;—*verrait*, conditionnel présent, troisième personne du singulier de *voir, voyant, vu, je vois, je vis*, etc.

II. Donnez les propositions qui contiennent des verbes de la troisième conjugaison, depuis un vieillard d'Athènes jusqu'à ne sachant de quel côté.

CORRIGÉ.—Il y a sept propositions, savoir : 1o et n'AVAÏT PU (*pouvoir*) en trouver une ;—2o quelques jeunes gens le VOYANT (*voir*) en peine et SE PRÉVALANT (*se prévaloir*) sans doute de leur position, CONÇURENT (*concevoir*) le coupable projet de s'amuser à ses dépens ;—3o qu'il POURRAIT (*pouvoir*) s'ASSEOIR auprès d'eux ;—4o on ne PEUT (*pouvoir*) CONCEVOIR ;—5o qui ne SIED (*seoir*) qu'à des jeunes gens mal élevés ;—6o ces jeunes insensés DÉÇURENT (*décevoir*) ;—7o ces jeunes insensés le REÇURENT (*recevoir*) en le tournant en ridicule.

III. Relevez tous les verbes qui sont à un temps simple et à un mode personnel, depuis le commencement jusqu'à à propos et mettez-les à tous les temps composés d'un mode personnel et à la même personne que celle où ils sont employés dans l'exercice.

CORRIGÉ.—*Il faudra* : il a fallu, il eut fallu, il avait fallu, il aura fallu, il aurait fallu, il eût fallu, qu'il ait fallu, qu'il eût fallu ;—*vous devrez*, vous avez dû, vous eûtes dû, vous aviez dû, vous aurez dû, vous auriez dû, vous eussiez dû, que vous ayez dû, que vous eussiez dû ;—*que vous sachiez* : vous avez su, vous eûtes su, vous aviez su, vous auriez su, vous eussiez su, que vous ayez su, que vous eussiez su, etc.

IV. Relevez les verbes de la troisième conjugaison qui sont ici à un temps composé, et mettez-les aux temps simples.

CORRIGÉ.—*Avait pu* : je puis ou je peux, je pouvais, je pus, je pourrai, je pourrais, (point d'impératif), que je puisse, que je puisse, pouvoir, pouvant ;—*ayant vu* : je vois, je voyais, je vis, je verrai, je verrais, vois, que je voie, que je visse, voir, voyant ;—*s'étant aperçus* : j'aperçois, j'apercevais, j'aperçus, j'apercevrai, j'apercevrais, aperçois, que j'aperçoive, que j'aperçusse, apercevoir, apercevant, etc.

V. Relevez les verbes de la troisième conjugaison, et donnez des noms et des adjectifs de la même famille.

CORRIGÉ.—*Faudra* : défaut ;—*devrez* : dette, débiteur, devoir, redevance, redevable ;—*sachiez* : savoir, savant ;—*voudrait* : volonté, volontaire ;—*verrait* : vue, revue, visible, invisible, visuel ;—*recevriez* : receveur, recette, reçu, recevable ;—*congussiez* : conception, inconcevable ;—*pourriez* : pouvoir, puissance, impuissance, puissant, impuissant ;—*prévalant* : value, valeur, valable ;—*mouvoir* : mouvement, mobile ;—*pleuvaient* : pluie, pluvieux ;—*s'étant aperçus* : perception, inaperçu.

VI. Relevez quelques noms de cet exercice, et donnez pour chacun d'eux un verbe de la première conjugaison et de la seconde appartenant à la même famille.

CORRIGÉ.—*Intérêts* : intéresser ;—*plaisir* : plaisanter ;—*témoignages* : témoigner ;—*dispositions* : disposer ;—*biens* : bonifier ;—*prières* : prier ;—*charité* : chérir ;—*projets* : projeter ;—*espérances* : espérer ;—*modération* : modérer ;—*vieillesse* : vieillir ;—*place* : placer ;—*société* : associer ;—*peine* : peiner, punir ;—*doute* : douter ;—*position* : disposer ;—*dépens* : dépenser ;—*côté* : accoster ;—*ridicule* : ridiculiser ;—*railleries* : railler ;—*parts* : répartir ;—*honneur* : honorer ;—*spectacle* : inspecter ;—*embarras* : embarrasser ;—*assemblée* : assembler ;—*applaudissements* : applaudir.

AVIS OFFICIELS.



AVIS AUX SECRETAIRES DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

MM. les Secrétaires des Bureaux d'Examineurs sont priés de faire, par ordre alphabétique, leurs listes d'instituteurs admis et de les transmettre toujours en double.

NOMINATIONS.

ECOLE NORMALE LAVAL.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en conseil, a bien voulu, le 25 Oct. dernier, approuver la nomination de M. François Narcisse Fortier, à la charge de maître d'étude, en remplacement de M. Octave Biron qui a donné sa démission.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en conseil, a bien voulu, le 25 Oct. dernier, nommer M. Alexandre Boire, maître d'étude, en remplacement de M. le professeur Delaney.

NOMINATION D'UN EXAMINATEUR.

Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, a bien voulu, le 7 courant, nommer le Révérend M. Téléphore Toupin, membre du Bureau des Examineurs des Trois-Rivières, en remplacement du Révérend M. D. Paradis, qui a donné sa démission.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ECOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, le 25 Oct. dernier, faire les nominations suivantes de Commissaires d'École :

Comté de Gaspé—Cap des Rosiers : MM. Pierre Cassovie, Guillaume Simon, fils de Pierre, Henri Price, Alexander Simpson et Edouard Perré, et William Hyman, secrétaire-trésorier.

Comté de Gaspé—Gaspé Nord : MM. David Philips, John Annett, William Ascah, Robert Ascah, Frederic Miller, et William Miller, secrétaire-trésorier.

Comté de Gaspé—Baie de Gaspé Sud : Le Révérend François de la Mare, MM. John Eden, Jean C. Belleau, William Clark et Abraham Coffin, fils de Benjamin, et Joseph Kavanagh, secrétaire-trésorier.

Comté de Gaspé—York, Haldimand : Le Révérend Mathew Ker, Henry Harbour, William Harbour, James Baker et George Galichon, et Nicolas Bailey, secrétaire-trésorier.

Comté d'Arthabaska—Chester Est : MM. Jean Dumas, Joseph Louis Landry, Joseph Fortier, Joseph Forcade et Pierre Lebel.

Comté de l'Islet—St. Aubert : MM. Isaac Gagnon et Alfred Bélanger.

Comté de Rimouski—St. Mathieu de Rioux : MM. Célestin Vaillancourt, Damase Devas, Hyacinthe Gagnon, Vital Mousseau et Edouard Lagassé.

Comté de Témiscouata—Village St. Edouard : MM. Jean-Baptiste A. Chamberland et Guillaume Henri Beaulieu.

Comté de Kamouraska—St. Onésime : MM. Henri Michaud, Rémi Aubert, Jacques Chrétien, Antoine Dubé, fils, et Gabriel Bernier.

Comté de Beauce—St. George d'Aubert Gallion : MM. Bénoni Pepin, et Augustin Pâquet.

Comté de Bellechasse—St. Raphaël : Le Révérend Narcisse Beaulieu.

Comté de Missisquoi—St. Romuald de Farnham : MM. François Parent et Charles Potvin.

Cité de Québec—Protestants : Le Révérend W. B. Clarke, le Révérend M. Percy et E. N. Montizambert, écr.

Comté de Shefford—Granby : Le Révérend Charles St. Georges, syndic d'école.

Comté de Richelieu—Bourg de William Henry : M. Thomas Woolley, syndic d'école.

Comté d'Hochelaga—Côteau St. Pierre : MM. William Perryman et Gawen Gilmore, syndics d'école.

Comté de Terrebonne—Terrebonne : M. Joseph Varin.

ERECTION ET SEPARATION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en conseil, a bien voulu, le 25 Oct. dernier : 1o. Eriger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de municipalité scolaire de l'Épiphanie, la partie du Township Viger, dans comté de Témiscouata, qui s'étend à partir de l'Isle Verte en suivant la ligne ouest du terrain dit "des Sauvages" et la route qui sépare le 36e lot du 37e dans tous les rangs du dit township dépendant de la paroisse St. Modeste, et de rescinder la minute en conseil du 27 avril dernier, relativement à l'érection de la susdite municipalité.

2o. Séparer les townships de Newport et de Pabos aujourd'hui réunis en une municipalité scolaire, dans le comté de Gaspé, et de les ériger en municipalités scolaires séparées, la rivière du Grand Pabos devant servir de limite à Newport et étant la ligne de démarcation en Newport et Pabos. et Newport devant avoir les limites suivantes : à l'est, la dite rivière du Grand Pabos, à l'ouest, les limites mêmes de la municipalité de Port Daniel qui s'étend jusqu'au milieu du Portage de la Pointe au Maquereau.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Mlle Eléonore Beauchêne a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Mlles Sarah Bergeron, Cléopée Gentes, Céline Hébert, Mathilde Lemai, Margaret Anderson, Elizabeth Chillas, Mathilde Héli, Salomé Vincent, Aurice Côté, Flore Brunelle, Julie Richard, Eléonore Bourassa, V. Camille Godin, Marthe Hébert, Eléonore Lacourse, Julie Pepin, Marie Ph. Désaulniers, Marie Gélinas, Ursule Martin, Marie Agnès Descoteaux, Arthémise Laplante, Céline Boulard, Philie Tessier, Emérance Provancher, Eulalie Bibeau, Célinie Rouette, Philomène Duguay, Julie Bazin, Marie Dubuc, Adélaïde Décoteau, Elize Bellemare, Mathilde Goudreault, Marie Julienne Godet, Philomène Noël, Adèle Cloutier, Adélaïde Massé, Céline Bourk, Vitaline Gravelle, Agnès Lottinville, Emily Willis, Esther Joyal, Adèle Vézina, Ad. Chandonnais, Celphina Augé, Philomène Jalbert ; Mmes J. L. Lottinville, D. Bibeau : MM. Louis Dorsaz, Joseph Boisvert, Jean-Baptiste Lajoie et Emmanuel L. Bellefeuille ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. P. M. DESILETS,

Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

Madame veuve Marie Cauvin, de Paris, enseignera le français, le dessin, la broderie, etc.—S'adresser à M. Ferdinand Faure, à Berthier ou à ce bureau.

M. Miller, professeur muni d'un diplôme de l'Université de Bonn, donnera des leçons particulières de français, d'allemand, de latin de grec, d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, d'histoire, de géographie et d'écriture. Il se chargera aussi de la direction d'une académie ou d'une école modèle, et pour cela il entend se présenter à la prochaine séance du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.—S'adresser pour plus amples renseignements, au bureau de l'éducation.

M. L. Deslauriers, maintenant à Montréal, muni d'un diplôme pour école primaire supérieure, pouvant enseigner l'Anglais, le Latin, etc.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) NOVEMBRE, 1859.

École d'Agriculture à Ste. Anne Lapocatière.

La corporation du collège de Ste. Anne Lapocatière vient de fonder une école d'agriculture, à laquelle est annexée une ferme modèle. En cela elle a accompli une œuvre de progrès et elle mérite les plus grands éloges; elle a voulu substituer, dans l'agriculture, le travail intelligent à la routine ingrate, et en cela encore elle est digne de louanges,

parce qu'elle rend le plus grand service aux populations sur lesquelles son école va rayonner. Une création de ce genre a trop d'importance, pour que nous ne nous fussions pas un devoir de la signaler.

L'agriculture est pour nous une nécessité; c'est aussi le moyen le plus sûr que nous possédions d'arriver à la prospérité comme peuple. Nous ne manquons certes pas d'espace pour nous y livrer: à quelques pas de nos grands centres de population, se développent d'immenses domaines, qui n'attendent que la charrue pour rendre au centuple les semences qu'on leur aura confiées. Comment donc se fait-il qu'un grand nombre ait jusqu'ici préféré à des richesses aussi faciles à acquérir, l'exploitation d'industries peu rétributives ou l'exercice de professions appelées libérales, mais qui sont bien loin aujourd'hui de l'être? De fatals préjugés, une répugnance mal placée, en ont détourné des intelligences qui eussent été fécondes, mais qui sont restées stériles dans le milieu social où elles se sont volontairement placées. N'est-il donc pas temps encore que la science, qui se perd sans fruit dans les villes, s'en retourne aux champs où elle trouvera à s'utiliser avec profit, pour peu qu'elle se donne la peine du travail?

C'est le 9 septembre dernier qu'a été solennellement béni, par Mgr. l'Evêque de Tloa, l'édifice destiné à l'éducation de nos jeunes cultivateurs. Tous les citoyens qui habitent Ste. Anne assistaient à la fête. Au sortir de la messe, célébrée par Monseigneur, le Révérend M. E. Quertier prononça un discours où il fit ressortir la noblesse du travail et de la carrière agricoles, appelant en outre, avec raison, l'agriculture le plus utile de tous les arts. Celui que fit ensuite M. Chapais, représentant au Parlement le comté de Kamouraska, eut pour but de démontrer les avantages de la nouvelle institution. Le nom du fondateur du collège de Ste. Anne et celui de ses directeurs, furent signalés à la reconnaissance publique par ces deux orateurs, qui voulurent faire connaître que l'établissement de cette école d'agriculture était dû aux sacrifices et au zèle de ces hommes de bien. La mémoire de M. Painchaud doit en effet grandir avec l'institution qu'il a formée et dont les développements étaient renfermés en germe dans la pensée première. Quant à M. Pilote, son zèle ne saurait trouver de plus bel éloge que les succès même dont il est couronné.

Nous reproduisons du *Courrier du Canada*, l'annonce suivante qu'il a publiée sur le même sujet.

« Pour être admis les aspirants doivent avoir au moins 16 ans, savoir lire et écrire correctement le français, et connaître les quatre premières règles de l'arithmétique. On exigera rigoureusement les meilleurs témoignages sur la moralité et le bon caractère. Tous sans distinction de fortune ou de famille, prendront part au travail de la ferme dans la mesure de leur force. Pour le moment aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant que les élèves aient une redingote noire les jours de dimanche et de fête. Ils devront avoir des habits pour les travaux de la culture. Ils coucheront dans un dortoir commun sous la surveillance d'un maître; mais ils prendront leur repas dans le voisinage de l'école, dans des maisons approuvées du directeur. Ils fourniront eux-mêmes tous leurs frais de pension et d'entretien.

ENSEIGNEMENT.—La durée des études est de deux ans, pourvu qu'en entrant les élèves soient assez instruits; autrement ils devront s'attendre à une troisième année d'études.

L'enseignement sera théorique et appliqué. Une exploitation rurale de 140 arpents est annexée à l'école pour l'enseignement pratique. L'instruction théorique comprendra, outre l'instruction

religieuse, la grammaire française, l'écriture et le calcul, des notions d'arpentage, de géographie, d'histoire du Canada, des principes généraux de culture, de botanique usuelle, de physique et de chimie agricoles, d'art vétérinaire, la culture des arbres fruitiers et l'horticulture, la comptabilité agricole, et généralement tout ce qui peut servir à la bonne direction d'une ferme.

En dehors de l'assolement ordinaire, un champ d'une étendue suffisante sera exclusivement consacré aux expériences nouvelles de culture, aux essais d'instruments ou d'acclimatation de nouvelles plantes utiles. Ce sera un *champ d'études*, une petite ferme expérimentale où l'on tâchera de constater par des expériences diverses de nouveaux faits agricoles ayant quelque importance pour notre pays.

Prix et mode de paiement: £6 par année payables d'avance, moitié en entrant, et le reste au 1er Janvier. Un semestre commencé est dû tout entier même en cas de sortie avant la fin de l'année. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque l'usage des outils et instruments et le lit complet, excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis sur la demande des parents au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec.

Le blanchissage, le raccomodage, les draps, les serviettes et autres articles de toilette sont à la charge des parents comme la pension.

Le public est bien informé que cette école d'agriculture, quoique sous le contrôle de la Corporation du Collège, ne se fera pas dans le Collège, que c'est une œuvre à part, qu'aucun élève du Collège ne s'y rendra pour y recevoir des leçons d'agriculture, et que le directeur et les professeurs seront exclusivement occupés dans cet établissement: de sorte que le cours d'études classiques complet ne sera en rien altéré par cette nouvelle institution et qu'il restera comme auparavant de 9 à 10 années."

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

TORONTO, 14 avril 1859.

À L'HONORABLE SECRÉTAIRE PROVINCIAL.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon quatrième rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

J'ai fait, dans mes deux derniers rapports, toutes les suggestions que j'ai cru utile de faire dans le but de perfectionner notre système d'instruction publique, de manière à ne laisser à nos enfants rien à envier à ceux d'aucune autre contrée. J'ai insisté autant qu'il était en moi sur l'urgence des mesures que j'ai cru devoir recommander; et comme il serait inutile de répéter dans ce rapport les faits et les arguments que j'ai fait valoir à l'appui de mes suggestions, je me contenterai d'ajouter que l'expérience de l'année qui vient de s'écouler n'a pu que confirmer les opinions que j'ai déjà émises et ne peut que m'engager à persister dans les recommandations que j'ai déjà faites.

L'année scolaire ne se terminant qu'en juillet, il m'est impossible de présenter avec ce rapport ceux de MM. les directeurs des écoles normales pour l'année commencée le 15 septembre 1858. Les rapports sur ces institutions, pour l'année 1857-58, font partie de l'appendice de l'année 1857; il ne me reste qu'à vous dire que leur succès, dans le cours de cette année, s'est parfaitement continué.

L'école normale Jacques-Cartier, à la rentrée des classes, avait 50 élèves, tous élèves instituteurs, le département des élèves institutrices n'étant pas encore organisé. D'après l'état des comptes de cette institution au 31 décembre dernier, elle avait à son crédit une balance de £2240. Cette somme, ajoutée à ce qui pourra être économisé d'ici à la fin de l'année et à la part qu'elle pourra réclamer dans l'augmentation de la subvention que j'ai recommandée, me permettra, je l'espère, de procurer bientôt au district de Montréal des avantages semblables à ceux que possède aujourd'hui le district de Québec sous ce rapport.

L'école normale McGill avait, à la rentrée des classes, 71 élèves institutrices et 6 élèves instituteurs. Le nombre des élèves des écoles modèles annexes est de 300, et une école de petits enfants sur le plan des salles d'asile, qui a été dernièrement ajoutée, a déjà 120 élèves. Un édifice a été élevé pour cette dernière école avec le produit des revenus des écoles modèles. L'école normale McGill, au 31 décembre dernier, avait encore en mains une balance de \$546.46.

L'école normale Laval avait, à la rentrée des classes, 34 élèves instituteurs et 52 élèves institutrices. Elle avait contre elle, au 31 décembre dernier, une balance de \$3213.17; ce qui est malheureusement conforme aux prévisions que j'exprimais dans mon rapport de l'année précédente et ce qui expliquera suffisamment le délai que l'on a cru devoir apporter à l'établissement d'un département d'élèves institutrices à l'école normale Jacques-Cartier.

Dans les trois écoles, comme on pourra s'en convaincre par l'examen des tableaux statistiques, l'enseignement a fait tous les progrès désirables.

Les élèves de l'école normale Jacques Cartier, grâce à la bienveillance et à l'habileté de M. Ossaye, ont pu suivre un excellent

cours d'économie rurale, qui leur a été donné gratuitement par cet agronome zélé. Des cours publics d'histoire générale, par M. Desmazures, du Séminaire de St. Sulpice, et de grammaire française et de philologie, par M. Devismes, professeur ordinaire de l'école, ont été suivis par un bon nombre de personnes étrangères à l'institution.

Les statistiques du département indiquent cette année un progrès un peu plus considérable que celui de l'année précédente et presque égal à celui de l'année 1856, dont une partie, comme je l'ai déjà plusieurs fois fait observer, n'était qu'apparent et dû principalement à la plus grande exactitude des statistiques recueillies. Le petit tableau suivant en fera foi.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	Augmentation sur 1857.	Augmentation sur 1856.	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1853.
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48833	52099	3266	5159	8692	19238	24732
“ écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65404	3461	5318	7321	18390	15332
Appre. l'arith. simple...	18281	22897	30631	48359	52845	55847	3002	7488	25216	32950	37566
“ composée..	12448	18073	22586	23431	26643	28196	1553	4745	5610	10123	15748
Tenue des livres.....		799	1976	5012	5500	10771	5271	5659	8795	9972
Geographie.....	12185	13826	17700	30134	33606	37847	4241	7713	20147	24021	25662
Histoire.....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	16169	24736	2676	30830	35578
Grammaire française...	15353	17852	23260	39328	39067	43307	4240	3979	20147	25455	27954
“ anglaise...	7066	7097	9004	11824	12074	15348	3274	3524	6344	8251	8282
Analyse.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	6669	14423	24293	31450	36321

Comme on le voit, l'augmentation du nombre des élèves, qui n'était que de 6557 en 1857, a été de 7188 en 1858. Et l'augmentation des contributions, qui était de \$17,444 en 1857, a été de \$35,188 en 1858. Le total de l'augmentation des contributions depuis 1856 est de \$52,632, ce qui est très considérable et montre un progrès bien soutenu.

Je dois ajouter que les arrérages dus sur ces cotisations vont en diminuant chaque année; et que MM. les Inspecteurs, secondés

en cela de toute l'autorité du département, s'efforcent de les faire rentrer avec un très grand succès.

Le tableau suivant du nombre d'élèves apprenant les diverses branches les plus importantes de l'instruction primaire, offre des résultats encore plus frappants que ceux des années précédentes. Je signalerai surtout une augmentation de 5271 pour la tenue des livres, presque cent pour cent, de 16,169 pour l'histoire, et de 6669 pour l'analyse grammaticale.

	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.	Augmentation sur 1857.	Augmentation sur 1856.	Augmentation sur 1855.	Augmentation sur 1854.	Augmentation sur 1853.
Institutions.....	2352	2795	2869	2919	2946	2985	39	66	116	190	633
Elèves.....	108284	119733	127058	143141	148798	155986	7188	13845	28928	36253	47702
Contributions..... \$	165848	238032	249136	406764	424208	459396	35188	52632	210260	221364	293548

Le recensement des enfants de cinq à seize ans donne comme total de ces enfants 247,204, chiffre qui, d'après tous les renseignements que j'ai pu me procurer, me paraît, comme les années précédentes insuffisant, et me permet de donner comme chiffre approximatif, celui de 320,000. Le chiffre des enfants fréquentant les écoles dans leurs municipalités respectives (sans comprendre par conséquent une grande partie de ceux qui fréquentent les institutions d'éducation supérieure ni les enfants au-dessous de cinq ans, dont le nombre, d'après des rapports particuliers, est plus considérable que je ne l'avais cru), donne comme total de ces enfants 134579 fréquentant les écoles.

Le nombre d'enfants de sept à quatorze ans (ce qui est l'âge fixé par la loi comme obligatoire pour la fréquentation des écoles communes) serait de 157819, sur lesquels 102964 fréquenteraient les écoles, ce qui donne une proportion presque égale aux deux tiers et de beaucoup plus considérable que celle des années précédentes.

Le tableau B de l'appendice, qui contient l'état des contributions obligées ou volontaires imposées pour l'année, montre, comme je l'ai dit plus haut, une augmentation très remarquable que nous allons maintenant examiner dans ces détails. Il est bon en même temps d'observer que ce tableau ne contient point les sommes payées pour honoraires ou pensions aux institutions d'éducation supérieure. Les cotisations imposées en sus de la somme obligée et les cotisations spéciales à l'exclusion de celles qui ont lieu pour la construction ou la réparation des maisons d'école s'élèvent à \$88372, ce qui donne, sur la somme de l'année précédente, une augmentation de \$9584. Le montant prélevé pour la construction et la réparation des maisons d'école, qui s'élevait à \$20928 en 1857, s'élève en 1858 à \$24646. Les rétributions mensuelles qui, en 1857, ne se montaient qu'à \$208500, se sont élevées à \$231192. L'état suivant de l'élévation de ce genre de contribution dans les trois dernières années montrera toute l'imprudence qu'il y aurait à donner suite aux propositions qui ont été faites à diverses reprises dans la législature pour l'abolition de cette espèce de taxe :—

1856.	1857.	1858.
\$173,384	\$208,500	\$231,192

Ce serait enlever du coup à l'instruction publique une proportion très notable de son budget et cela sans aucune nécessité, puisque le département n'insiste point sur le prélèvement de la rétribution mensuelle dans les localités où l'on a de bonnes raisons à faire valoir pour en être dispensé, pourvu que l'on y prélève en sus de la cotisation obligée une somme égale au revenu que donnerait la taxe des enfants. L'argument que l'on fait valoir en faveur du système des écoles gratuites ne s'applique donc point à notre législation, puisque d'un côté les enfants des indigents sont admis gratuitement et que de l'autre côté les enfants de ceux qui en ont les moyens ont à payer la capitation soit qu'ils fréquentent ou non les écoles. Dans la plupart de nos paroisses cette obligation a eu l'effet de rendre les parents beaucoup plus exacts à envoyer leurs enfants à l'école. Sans vouloir discuter la question de l'avantage des écoles entièrement gratuites (free schools), il n'est point inutile de mentionner ici que le congrès de la bienfaisance publique, qui s'est tenu dernièrement en Europe, s'est prononcé contre ce système, qui excellent comme exception, semble perdre aujourd'hui de son prestige comme règle absolue.

J'ai joint à ce rapport, comme les années précédentes, des tableaux de toutes les institutions d'éducation supérieure. Je m'abstiendrai d'entrer dans les détails statistiques que j'ai exposés très au long dans mes deux rapports précédents afin de donner une idée aussi complète que possible de l'organisation de ces institutions, de leur enseignement et de leurs progrès. Il sera facile, en comparant les observations des années précédentes avec les tableaux statistiques de cette année, de se former une idée correcte des changements d'ailleurs peu considérables qui se sont opérés.

La somme de £17000 a été distribuée entre ces institutions, comme on peut le voir par les deux rapports spéciaux sur ce sujet qui font partie de l'appendice.

Les institutions, qui ne m'avaient point transmis les rapports exigés par la loi dans le cours du mois de juillet, ont été laissées de côté dans la première distribution et la plupart d'entre elles ont eu à subir, par suite de leur retard, une diminution notable dans le chiffre de leur subvention. La condition de se servir exclusivement de sièges à dossier pour les classes et les salles d'étude a été imposée à tous les collèges et à toutes les académies subventionnés, et j'ai raison de croire que l'on s'y conformera.

Il m'a été impossible d'accorder des subventions à de nouvelles institutions qui ont surgi dans des comtés où il en existait déjà plusieurs; et, afin de pouvoir recommander des subventions en faveur de celles qui se sont élevées dans les localités qui n'en avaient

point encore, et de donner quelque aide aux nombreuses écoles primaires supérieures, dont le rôle devra être si important dans nos campagnes, j'ai dû encore cette année recommander une diminution de deux et demi pour cent sur les subventions de toutes les institutions qui reçoivent au-delà de cent piastres.

J'ai donc encore à exprimer le regret que j'éprouve de n'avoir pas à distribuer aux collèges et aux académies une somme plus considérable, et s'il est possible, je regrette encore davantage de ne pouvoir augmenter la subvention des écoles primaires.

Heureusement que l'impulsion donnée se soutient parfaitement et que les sacrifices que tout les contribuables suppléent dans une certaine mesure à l'insuffisance de mes ressources. Je ne doute point d'ailleurs que le gouvernement et la législature, dès que l'état des finances publiques le permettra, ne mettent à ma disposition des moyens plus efficaces d'accomplir les diverses améliorations dont j'ai représenté la nécessité dans mes deux rapports précédents.

Les extraits des rapports de MM. les Inspecteurs, que l'on trouvera dans l'appendice exposent les mêmes difficultés et contiennent à peu près les mêmes suggestions que ceux des années précédentes. Les obstacles à vaincre sont toujours :—

1o. La conduite d'un grand nombre de commissaires que l'on choisit plutôt à cause de leur disposition à ménager les deniers des contribuables qu'à raison de leur aptitude à remplir cette charge importante.

2o. Le trop grand nombre d'écoles et l'insuffisance des salaires accordés aux instituteurs.

3o. La trop grande facilité avec laquelle les bureaux d'examineurs accordent des diplômes à des instituteurs et surtout à des institutrices peu capables.

4o. Le manque de cartes, tableaux, globes, livres et autres objets nécessaires et l'ameublement insuffisant d'un grand nombre de maisons d'école.

5o. L'absence d'uniformité dans le choix des livres d'école.

6o. La trop grande étendue du programme des matières que l'on entend d'enseigner dans beaucoup d'écoles élémentaires.

7o. L'apathie de beaucoup de commissaires qui ne visitent point les écoles.

8o. Le peu d'assiduité des enfants, surtout de ceux de 12 à 16 ans, à l'école.

Le progrès qui a été fait consiste dans la diminution de ces maux dans un grand nombre de municipalités, et quelque soit encore leur intensité dans beaucoup d'endroits, il y a encore lieu de se réjouir de ce que si l'on ne retire point partout, tout l'avantage possible des lois qui nous régissent, on en admet et on en apprécie la justice et la libéralité.

La nécessité de l'instruction, ses bienfaits au point de vue moral et matériel sont aujourd'hui profondément gravés dans tous les esprits et il ne reste guères d'autres obstacles à notre progrès intellectuel, que ceux que des nécessités d'un ordre tout à fait matériel ou que les malheurs des temps nous opposent encore.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,

Surintendant de l'éducation du Bas-Canada.

Huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 26 Aout 1859.

Furent présents :

Le Rév. Messire J. Langevin, M. l'abbé Biron, M. l'Inspecteur P. M. Bardy, MM. F. E. Juneau, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, S. Boivin, L. Roy, Chs. Langlois, G. Labonté, M. Langlois, James Donnelly, J. Deguise, Jos. Létourneau, C. Gagné, Jos. Prémont, R. Roy, Ls. Lefebvre, Chs. Mignault, B. Pelletier, F. X. Dion, Chs. Pageau, C. J. Lafrance, Jos. Lachance, Candide Dufresne, J. Bte. Dugal, D. Larue, C. Côté, A. Demers, C. W. Smith, Geo. Tremblay, F. X. Fortin, Ls. Tardif, M. Lefebvre, O. Legendre, et quelques élèves-maîtres de l'École Normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière séance fut lu et adopté.

On procéda ensuite, par scrutin, à l'élection des officiers pour l'année courante, et le résultat fut comme suit :

M. C. J. L. Lafrance, président.

M. C. Dion, vice-président.

M. N. Lacasse, secrétaire.

M. B. Pelletier, trésorier.

Et MM. F. E. Juneau, F. X. Toussaint, J. Donnelly, C. Dufresne, J. B. Cloutier, J. Létourneau, G. Labonté, J. B. Dugal et L. Roy, conseillers.

M. J. Deguise, élève académicien de l'École Normale Laval, continua le cours de physique commencé par M. le Principal J. Langevin.

M. Napoléon Lacasse commença un cours sur l'enseignement des différentes branches d'instruction, et traita à cette séance, d'une manière toute spéciale, de l'enseignement de la lecture.

MM. C. J. L. Lafrance et B. Pelletier, donnèrent chacun une lecture sur le sujet de discussion proposé à la dernière séance, savoir : " Si les punitions corporelles doivent être abolies, et jusqu'à quel point elle peuvent être remplacées par d'autres punitions."

M. le Principal J. Langevin, résuma ainsi les opinions émises sur le sujet précité :

I.—Les punitions corporelles doivent-elles être abolies ?

Rép. Non, parce que, 1o. Dieu nous en donne l'exemple, en les employant lui-même à l'égard des hommes ;

2o. L'enfant étant composé de deux substances, on peut agir sur l'une et l'autre pour l'élève.

3o. L'instituteur remplace les parents ; or, l'Esprit-Saint dit que " le père qui épargne la verge à son fils, montre qu'il le hait."

II.—Les objections que l'on fait aux punitions corporelles, ne s'appliquent qu'à l'abus que quelques-uns en font. On doit donc, en en faisant usage :

1o. Les employer le plus rarement possible, comme un moyen extrême, et seulement lorsque tous les autres ne peuvent plus produire d'effet ; autrement les enfants s'y accoutumeraient, et viendraient à n'en faire presque aucun cas.

2o. En user avec une grande modération et sans colère : ne frapper que dans les mains, avec une bande de cuir, qu'un petit nombre de fois, et avoir en vue d'exciter plutôt la sensibilité du cœur que celle de la peau.

3o. Ne jamais donner des punitions qui puissent nuire à la santé des élèves, ou offenser la décence.

Avec ces précautions, on ne sera pas exposé à l'accusation d'avilir ou d'abrutir les enfants.

III.—" Jusqu'à quel point les punitions corporelles peuvent-elles être remplacées par d'autres punitions ? "

Rép. Elles peuvent être presque toujours avantageusement remplacées par d'autres punitions, par les moyens suivants :

1o. Chez l'instituteur, gravité et modération dans les paroles.

2o. Se faire aimer et respecter des enfants ;

3o. Employer, pour les punitions, une gradation lente et soutenue : d'abord un simple regard, un simple signe ; puis avertissements particuliers ; reproches généraux ; menace de nommer le coupable ; ensuite réprimande publique ; privation de bons points, de récompenses, de marques de distinction, de témoignages d'estime ou de confiance, de bonnes places ; enfin, mauvais points, rapport défavorable au curé, aux commissaires, aux parents ; place à part ; devoirs extraordinaires ; obligation de rester à étudier après les classes, ou des jours de congé ; inscription au *tableau noir*, ou de *déshonneur*.

Il faut cependant toujours faire entrevoir au coupable la possibilité et la facilité de se corriger et de se réhabiliter, et même lui en inspirer le désir.

M. F. X. Toussaint, secondé par M. F. E. Juneau, proposa et il fut

Résolu—Que cette conférence a appris avec un sensible regret la mort de M. le Professeur E. de Fenouillet qui, depuis l'existence de cette association, en avait suivi toutes les séances avec beaucoup de régularité.

M. G. Labonté, secondé par M. F. X. Toussaint, proposa et il fut

Résolu—Que cette conférence offre ses remerciements aux officiers sortant de charge.

M. J. B. Cloutier, secondé par M. S. Boivin, proposa et il fut

Résolu—Que les mots " six semaines " soient remplacés par les mots " quatre mois " dans le règlement qui a rapport au prêt des livres de la bibliothèque des instituteurs.

Puis M. l'Inspecteur P. M. Bardy adressa la parole à l'assemblée et félicita MM. les *lecteurs* de s'être habilement acquittés de leur tâche respective, et dit qu'il s'estimait heureux de partager en tout les opinions émises au sujet des punitions corporelles dans les écoles.

M. G. Labonté proposa, pour sujet de discussion à la prochaine assemblée, la question suivante : " Quelle est le meilleur moyen d'assurer le paiement régulier du salaire des instituteurs sous le contrôle des commissaires. "

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi de janvier prochain.

NAPOLEON LACASSE,

Secrétaire.

Revue Bibliographique.

The Teacher and the Parent, par M. Charles Northend, Surintendant des Ecoles Communes de l'Etat de Massachusetts. New York, 1856.

(Suite et Fin.)

Après avoir parlé de l'instituteur, de la responsabilité qu'il assume en se chargeant de l'éducation de l'enfance, et de ses nombreux devoirs, M. Northend passe ensuite en revue ceux des parents. Les dernières pages de son livre sont consacrées à l'examen minutieux qu'il en fait. " Ils sont tenus, dit-il, de les accomplir exactement, s'ils ne veulent pas que les travaux du maître restent infructueux. " Mais, comme tout ce que l'on a dit de ce dernier peut également s'appliquer aux pères, aux mères, aux tuteurs, etc., nous nous abstenons d'entrer dans de nouveaux détails à ce sujet ; il serait, d'ailleurs, oiseux de faire observer, parce que chacun le comprend parfaitement, qu'en ce qui concerne l'éducation des enfants, le maître a absolument besoin du concours des parents. Le moindre sentiment d'indifférence de leur part au sujet de l'école serait promptement remarqué, et comme l'esprit de l'enfant ressemble au miroir qui reçoit et réfléchit les objets qui l'environnent, il s'ensuivrait qu'il y viendrait avec ce même sentiment d'indifférence que, sans le vouloir probablement, ils lui auraient inculqué, et souvent même avec des pensées d'insubordination, s'il s'apercevait que l'on manifeste peu d'égards pour la personne chargée de lui donner l'instruction. L'aide efficace des parents est donc avant tout nécessaire au progrès de l'école.

Obligés de veiller à ce qu'ils profitent des leçons qu'on leur donne, ils sont également tenus de voir à ce que rien, dans le local où ils se réunissent, ne puisse nuire à la santé des enfants, et, de plus, à ce que son apparence extérieure et intérieure n'ait rien qui soit de nature à les en dégoûter. Il est, cependant, des personnes qui prétendent à tort et souvent dans un but d'économie blâmable, que les vieilles maisons d'école où ils ont reçu l'instruction peuvent pareillement abriter leurs enfants. Que ces maisons tombent en ruine par leur négligence ; qu'on y entasse chaque jour soixante ou quatre-vingts élèves, quand elles n'en peuvent renfermer que quarante au plus ; qu'elles soient humides l'été, à cause de leur position, chauffées outre mesure quand viennent les froids rigoureux de l'hiver ; que la maladie laisse fréquemment des vides déplorables sur les bancs de la classe, on s'inquiète fort peu de tout cela, pourvu que l'on économise. Mais une pareille conduite, de la part de certains parents, est de l'inhumanité et souvent un véritable crime. Quoi ! nous n'épargnons ni soins ni dépenses pour élever aux arts, au commerce, à l'industrie, de somptueux monuments ! rien ne nous coûte dès qu'il s'agit de perfectionner les instruments qui nous sont utiles aux champs ou à l'atelier, et nous nous refusons à améliorer, à réparer, à embellir nos maisons d'école !

Il est constant qu'un grand nombre d'enfants reviennent, dès le premier jour, avec un profond sentiment de répulsion et même avec peur, d'une école où tout est sombre et délabré, où de rares ouvertures ne donne qu'un air insuffisant à leurs poumons, où rien, enfin, ne leur rappelle le bien-être qu'ils éprouvent sous le toit paternel. Dans nos précédents articles sur l'architecture des écoles, nous avons dit combien il était important que les sites de maisons d'école fussent avantageusement choisis et placés, combien il était désirable qu'elles pussent plaire à l'enfant et surtout que les appartements en fussent disposés de telle sorte qu'ils n'y souffrissent jamais du manque de lumière et qu'un air pur et frais y circulât en tout temps. Nous appelons de nouveau l'attention du lecteur sur les préceptes que nous avons donnés à ce sujet, avec la certitude qu'ils ne sauront manquer d'être utiles.

Que les parents se gardent bien d'envoyer trop tôt leurs enfants à l'école. Il en est cependant qui, dès que leurs fils ou leurs filles commencent à balbutier, s'imaginent qu'ils doivent leur mettre un alphabet à la main ou les soumettre à une discipline peu faite pour un âge aussi tendre. En cela ils se trompent étrangement. Qu'on leur donne donc au moins le temps d'apprendre à parler et à mettre

en œuvre leur jeune intelligence, si l'on veut qu'ils profitent de leçons qui, jusque là, seraient pour eux vides de sens. C'est ordinairement de cinq à six ans que l'on peut confier l'enfance à des instituteurs. A cette époque son discernement s'exerce sur mille objets qui lui tombent sous les sens et elle retient aisément les mots qui les lui désignent. Nous devons toutefois excepter les salles d'asile où l'enseignement est calculé pour l'âge le plus tendre ; et nous espérons qu'avec le temps elles pourront s'établir dans nos grands villages.

Les progrès qu'a faits l'éducation en ce pays, surtout depuis quatre à cinq ans, sont un indice certain de l'intérêt que l'on prend à son développement. Le nombre des écoles s'y est multiplié d'une manière remarquable, grâce au zèle des hommes dévoués à une si noble cause et à la volonté énergique de notre gouvernement ; mais un grand nombre de ces écoles sont encore loin d'être excellentes. Le mal qui résulte de cet état de choses doit certainement être attribué au mince traitement que touchent encore aujourd'hui la plupart de nos instituteurs et qui ne sauraient tenter des maîtres d'un mérite réel. Attendons-nous donc à n'avoir que des sujets d'une capacité secondaire ou poussés à embrasser par nécessité la carrière de l'enseignement, tant que nous n'avisons pas aux moyens d'assurer une existence respectable et respectée aux personnes que nous chargerons de la direction de nos écoles. Ce devoir incombe surtout aux parents.

Mais ce n'est pas tout que de posséder des maîtres habiles, qui mettent en pratique de bonnes méthodes d'enseignement ; il importe encore aux parents d'encourager ces maîtres soit en assistant de temps en temps aux exercices de l'école, soit en venant, par leur présence, aux examens périodiques qui s'en font, témoigner de tout l'intérêt que leur fait éprouver le résultat des travaux de l'instituteur. L'accomplissement de ce devoir est de rigueur et nul père de famille ne peut s'en dispenser. Mais malheureusement on ne trouve que bien peu de gens qui s'en acquittent. Les rapports des Inspecteurs viennent à l'appui de ce que nous disons à ce sujet. La plupart, cependant, donneront tous leurs soins à la plus insignifiante des affaires ; mais l'importante affaire de l'éducation de leurs enfants n'attire qu'imparfaitement leur attention.

Résumons donc avec M. Northend, afin d'en mieux faire saisir l'ensemble, les principaux devoirs que leur position impose aux parents ; ils sont faciles et peu nombreux. " Si nous voulons, dit-il en terminant son livre, que nos enfants profitent de l'école, nous ne devons, je le répète, les y envoyer qu'en temps opportun, c'est-à-dire, quand nous aurons pu voir qu'ils entendront ce qu'on leur enseignera. Nous devons de plus les porter à respecter le maître et à obéir aux règlements qu'il a établis ; leur inculquer l'amour de l'ordre et de ce qui est bien ; les encourager à l'étude par tous les moyens dont nous pouvons disposer ; veiller à ce que les livres dont ils font usage soient ceux qui leur conviennent et voir, après l'instituteur, quand ils sont revenus au logis, s'ils comprennent ce qu'ils lisent ; détruire dans leur esprit tout sentiment d'égoïsme ; les porter à la bonté et à la patience ; les habituer à être polis et réservés ; enfin, assister, autant qu'il dépend de nous, aux exercices de l'école."

En mettant en pratique ces sages préceptes, nous en arriverons, sans doute, à bénir Dieu de nous avoir comblés de bienfaits en nous donnant des enfants selon son esprit et à dire, avec le poète, cette admirable prière, qui jaillit un jour de son cœur :

Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Préservez mes amis, et mes ennemis même,
Dans le mal triomphants,
De voir jamais, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseau, la ruche sans abeilles,
La maison sans enfants !

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, septembre et octobre 1859.

DE LA GOURNERIE.—Rome Chrétienne, 3e édition, 2 vols. in-12, 490 et 475 pages.

NICOLAÏDY.—Les Turcs et la Turquie contemporaine, 2 vols. in-12, 320 et 370 p., avec cartes.

VILLEMARQUE.—Les romans de la table ronde et les contes des anciens Bretons, 1 vol. in-12, 450 p.

VICTOR HUGO.—La légende des siècles, 2 vols. in-12.

C'est un poème, ou plutôt une série de poèmes, qui commencent au chaos et finissent au jugement dernier. On y retrouve les déplorables erreurs, le style obscur et parfois incompréhensible, la versification dure et étrange, que le grand poète a malheureusement introduits dans ses derniers ouvrages, où il a exagéré ses anciens défauts. Il y a aussi,

comme dans les *Contemplations* et dans les *Châtiments*, d'admirables passages. Ils sont, cependant, plus rares que dans ce dernier ouvrage, qui, malgré son mauvais esprit et la position ridicule que lui ont faite les triomphes de Napoléon III, renferme des beautés d'un ordre supérieur.

Montréal, septembre et octobre 1859.

MONTEITH.—French without a master : a course of lessons in the French language on the Robertsonian method, by A. H. Monteith, Esquire, 62 p. John Lovell

THE FRENCH GENDERS, taught in six fables, reprinted by Mrs. Blackwood, 55 p. in-32. John Lovell.

Petite Revue Mensuelle.

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure !

dit le poète, qui a chanté dans des vers inimitables les beautés de l'automne. Hélas ! cette année, les brusques variations de la plus bizarre des températures nous ont enlevé bien à bonne heure ce *reste de verdure*, qui, chez nous, affecte toutes les couleurs, la couleur verte exceptée, dans nos bois diaprés, à la fin de la saison, de rouge, d'orange et de pourpre ! Le 20 octobre, une chute de neige, comme la Ste. Catherine seule avait jadis le privilège d'en amener, est venu couvrir d'un blanc manteau toutes les campagnes du Bas-Canada, et même, au grand étonnement de nos voisins des Etats-Unis, une grande partie de celles de l'Etat de New-York. Il est tombé de la neige, ce jour-là, dans les parties les plus méridionales de notre continent. Cet hiver anticipé n'a cependant point duré ; mais, depuis ce jour, nous avons eu toute une gamme ascendante et descendante de variations atmosphériques.

Il fut une époque où la Toussaint et le jour des Morts étaient, pour notre pays, le commencement d'une sorte de torpeur industrielle et commerciale, en même temps que des plaisirs et des réjouissances qu'une population heureuse et riche se permettait dans ce qu'on appelait la *morte saison*.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. D'une part nous ne sommes plus tout à fait ni aussi joyeux, ni aussi riches que par le passé ; nous sentons plus en toute saison le besoin de travailler ; et, d'autre part, les chemins de fer, qui remplacent la navigation interrompue, continuent à alimenter, dans une certaine mesure, le commerce et l'industrie. Que serait-ce si un système de protection bien entendu et judicieusement appliqué, se développait comme il a déjà commencé à s'établir en faveur de quelques-unes de nos manufactures ? L'achèvement du Pont Victoria et de notre Grand Tronc de chemin de fer jusqu'à la Rivière-du-Loup, la nouvelle ligne entre les Trois-Rivières et Arthabaska, dont les travaux sont déjà très avancés, le chemin de fer de la Rive Nord entre Québec et Montréal, dont la construction paraît maintenant assurée, celui du St. Maurice, qui ouvrira un nouveau territoire à la colonisation, le développement rapide des parages du golfe et du bas du fleuve St. Laurent, par les quais que le gouvernement y a fait construire, les lignes de vapeurs et de remorqueurs qu'il y subventionne, les phares nombreux qu'il a fait bâtir partout où les intérêts de la navigation le réclamaient ; les quais et les bassins que Montréal offre déjà au commerce et qu'elle étend et améliore chaque année, ceux que Québec va maintenant entreprendre de construire ; l'exploitation de nos pêcheries, qui attirent plus que jamais l'attention ; la colonisation de plus en plus rapide de nos terres incultes ; l'établissement d'une ligne canadienne de vapeurs transatlantiques ; tous ces faits, joints à notre mouvement intellectuel, qui s'est si remarquablement accru depuis quelques années, promettent de faire du Canada un pays digne de fixer l'attention des peuples de l'Europe, qui, jusqu'ici, n'avaient semblé voir sur le continent Américain rien autre chose que la colossale république des Etats-Unis. Aussi, les journaux de Londres et de Paris contiennent-ils fréquemment des articles sur nos progrès, et, dernièrement, au sujet de cette même ligne de vapeurs transatlantiques dont nous venons de parler, le *Times* plaide énergiquement notre cause devant la mère-patrie. Nous empruntons à la *Minerve* une partie de sa traduction de cet excellent article :

" La position géographique du Canada place son territoire entre ceux de l'Amérique de l'Ouest et l'Océan Atlantique. La grande rivière St. Laurent et les vastes lacs intérieurs qui sont liés avec elle, offrent une grande route naturelle et convenable pour le trafic de l'Ouest. S'il n'était les glaces de l'hiver et certaines difficultés de la navigation, il est probable que Québec serait, en dépit de toutes les concurrences, devenue le grand marché de ce commerce. Mais le peuple des Etats-Unis, tout-à-fait sur ses gardes pour les intérêts contestés, et animé par l'importance de la lutte, n'a omis aucun effort pour donner une impulsion vers le sud à ce trafic lucratif. Une course légère suffirait pour porter les denrées vers l'Océan par New-York et Boston, au lieu de leur faire suivre le cours des eaux du St. Laurent. Dès l'abord, les Américains réussissent. Tandis que le Canada s'occupait d'écluses et de phares, de canaux et de bateaux de tonnage, les Etats-Unis poussaient leur réseau de chemins de fer, et Boston et New-York devenaient les véritables terminus de la navigation atlantique. Le Canada néanmoins était vif, résolu, et invincible. Il continua sa route avec une fermeté opiniâtre, et le gouvernement anglais

encouragea ses efforts en garantissant un emprunt. Enfin, après une dépense de millions, la route fut complétée et le commerce put atteindre aussi facilement aux bouches du St. Laurent qu'aux ports américains. Mais la s'élevait une nouvelle difficulté. Les Américains avaient pris possession de l'Océan. Liverpool avait été liée à Boston et New-York par de grandes compagnies de navigation à vapeur; à ces ports devait donc tendre le commerce—trafic de blé-d'Inde du côté de l'Ouest, d'hommes du côté de l'Est. Pour ne pas être battu dans la lutte, le Canada construisit alors des steamers à lui propres, et parut soudainement avec une flotte océanique, comme les Romains contre les galères des Carthaginois. Ainsi, après longtemps, la lutte parut égale, et toutes choses égales d'ailleurs, si la situation du Canada était vraiment la meilleure, le moment de vaincre était venu pour lui.

“ Dans nos jours, cependant, le commerce, comme la guerre, n'est pas simplement une affaire de courage et de résolution, mais encore d'emprunts et de subsides. Le Canada trouvait rangés contre lui non-seulement des steamers, mais des steamers subventionnés, non-seulement des lignes rivales, mais des lignes rivales établies et maintenues par les contributions d'un peuple qui était naturellement son protecteur et son allié. La ligne Cunard et la ligne de Galway, allant, l'une et l'autre, d'un territoire anglais à un territoire non canadien, mais américain, ont été fondées sur les subsides du gouvernement britannique, de sorte que la situation de ceux qui dépendent légalement de nous se trouvait empirée par l'aide que nous accordions nous-même à leurs compétiteurs. Qu'avait à faire le Canada? Il avait déjà tenu tête de tous points à ses rivaux; il avait ouvert des communications, construit des chemins de fer et lancé une flotte à vapeur. Il ne lui restait qu'une chose à faire, c'était de subventionner sa ligne, comme nous avions subventionné les lignes rivales, et il le fit. Il avait dépensé £650,000 pour construire ses steamers; il paie maintenant £45,000 par an pour les mettre au niveau des nôtres; et l'entreprise a réussi. La ligne canadienne est aussi bonne que la ligne Cunard; on pourrait presque dire meilleure. Un de ses vaisseaux—le *Hungarian*—vient de faire trois traversées consécutives sur le vaste Océan, en moins de 28 jours en tout.

“ On jugera donc peut-être, maintenant, qu'il s'est établi à la fin une salutaire concurrence, et qu'une lutte est commencée dans laquelle nous pouvons suivre nos sympathies en désirant le succès des colonies Britanniques. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Le Canada a fait tout cela; mais il ne peut résister,—au moins, contre l'échiquier de sa mère-patrie. Il peut lutter pour le prix sur un pied d'égalité, et ne désespère pas de faire du St. Laurent la grande voie du Continent, et la supériorité intrinsèque seule doit l'emporter. Il ne peut, cependant, soutenir des steamers subventionnés contre d'autres steamers subventionnés par nous-mêmes. Les Américains ont dû abandonner ce jeu, comment le Canada le continuerait-il? “ Si vous nous aviez laissés seuls ensemble, disent les Canadiens, nous nous serions maintenus où nous serions tombés par nous-mêmes; mais si d'autres doivent être encouragés par vos dons, pourquoi ne le serions nous pas, nous dont les intérêts sont plus rapprochés des vôtres? Nous livrons votre bataille aussi bien que nous le prouvons, si vous ne pouvez nous donner d'aide, n'en donnez pas au moins contre nous.” Telles sont les paroles que l'on entend très fréquemment de l'autre côté de l'Atlantique; et qu'elles soient sans fondement, c'est ce que bien peu voudraient dire.”

Il est bien probable que l'attention de l'Angleterre si vivement appelée sur sa colonie sera encore augmentée par l'inauguration du Pont Victoria. Cette fête imposante aura lieu au printemps prochain sous les auspices du prince de Galles, que le *Great Eastern* amènera peut-être jusqu'au port de Québec, si l'on en croit des conjectures qui nous paraissent n'avoir rien d'impossible. En attendant, dans quelques jours cette route hardie, élevée sur les eaux du St Laurent, sera ouverte au commerce, et déjà sa toiture de fer étamé étincelle au soleil comme une immense lame d'argent.

Le *Great Eastern* et le ballon *monstre* avec lequel on se propose de traverser prochainement d'Amérique en Europe, ont prêté à Victor Hugo, dans son nouveau poème la *Légende des siècles*, le sujet des deux hardies conceptions qui s'intitulent l'une *Pleine Mer*, l'autre *Plein Ciel*. Il paraît qu'en 1900 on ne se contentera pas de fendre notre atmosphère; le ballon de cette époque se lancera décidément dans l'espace. Voici comment le poète l'a vu passer:

Intrépide, il bondit sur les ondes du vent,
Il se rue, aile ouverte, et la proue en avant,
Il monte, il monte, il monte encore,
Au delà de la zone où tout s'évanouit,
Comme s'il s'en allait dans la profonde nuit
A la poursuite de l'aurore!

M. LaMontagne et son compagnon, M. Haddock, lorsqu'ils se sont vus emportés vers les glaces arctiques, où ils n'avaient aucune envie d'aller à la recherche de Sir John Franklin, s'ils eussent connu la *Légende des Siècles*, auraient pu se croire en route vers la *Grande-Ourse*.

Du reste il paraît d'après M. Victor Hugo que l'on reviendra de ces excursions, ce qui est un point fort important.

Un Jason de l'azur depuis longtemps parti,
De la terre oublié, par le ciel englouti,
Tout à coup sur l'humaine rive
Reparaîtra, monté sur cet Alérion,
Et montrant, Sirius, Allioth, Orion,
Tout pâle dira: j'en arrive!

Il faut avouer qu'on serait pâle à moins, et que le poète lui-même ne doit pas être couleur de rose lorsqu'il revient de ces régions éthérées où son imagination fougueuse se lance aussi imprudemment!

Tandis que Victor Hugo persévère dans son exil, l'Empereur paraît, d'un autre côté, moins bien que jamais avec le parti catholique et conservateur; et, dans le but d'empêcher ce qu'il appelle d'*inutiles alarmes*, dans sa réponse à l'adresse que lui a présentée l'Archevêque de Bordeaux, il vient de prohiber l'insertion dans les journaux des mandements des Evêques de France au sujet des affaires d'Italie. Un traité de paix est enfin signé à Zurich; il ne diffère guères des préliminaires de Villafranca. Pour régler la question italienne il sera donc nécessaire d'appeler un congrès, qui, dit-on, va s'ouvrir très prochainement, à Bruxelles.

Il semble que l'Angleterre se refusait à y prendre part, et les derniers journaux français expriment très vivement leur mécontentement de l'isolement dans lequel l'une des grandes puissances paraît vouloir se renfermer. En attendant, la France et l'Angleterre préparent une expédition formidable contre la Chine, pour venger la défaite de Péi-Ho, où les mandarins ont prouvé qu'ils avaient absolument déviné le dicton: “ *that treatises are made like pie-crust only to be broken.*” D'un autre côté, la France et l'Espagne se coalisent contre le Maroc, dont les habitants sont devenus plus insolents que jamais.

L'Angleterre a, de plus, d'autres graves causes d'inquiétudes. L'Inde, qui s'agit de nouveau, la question des pêcheries de Terre-Neuve avec la France, et celle de l'Île San Juan, dans le Pacifique, avec les Etats-Unis, forment, pour le moment, un groupe de difficultés qui ne sont rien, cependant, comparées à toutes celles que ce grand empire a surmontées depuis quelques années.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Le conseil d'administration des écoles publiques vient de décider une question qui a été fort débattue par lui depuis bien longtemps: celle de savoir si l'enseignement dans les classes supérieures serait exclusivement confié à des professeurs et non plus à des institutrices. Il s'est prononcé pour le maintien de l'ordre de choses actuel, c'est-à-dire l'emploi des professeurs des deux sexes.

Beaucoup d'observations ont été présentées à ce sujet. Nul n'a contesté l'aptitude des femmes au professorat ni même les causes de préférences qui militent en leur faveur dans certains cas donnés, mais on a fait remarquer qu'il était rare que les institutrices persistassent longtemps dans l'exercice de leur profession. Les attractions du mariage, les fatigues du professorat, les soins à donner au ménage en ont détourné plus d'une de la voie dans laquelle on aurait désiré les voir demeurer. Il s'en est suivi qu'on n'a rencontré que par exception chez les institutrices la précieuse expérience que donne seulement une pratique prolongée de l'enseignement. Ces raisons et quelques autres ont conduit à douter qu'on pût attendre de l'intervention des femmes dans les écoles les services que peuvent rendre des professeurs plus sérieusement attachés à la carrière qu'ils ont choisie.

La décision du conseil sera généralement approuvée par ceux surtout qui se préoccupent du petit nombre des emplois qui peuvent être confiés aux femmes en Californie.

Un autre point sur lequel l'attention du conseil a été appelée, c'est l'inconvénient grave qui résulte de la présence dans la même école d'enfants des deux sexes. Plusieurs écoles restent *mixtes* et maintiennent cet usage dont les mauvais effets ont déjà été signalés. Il est regrettable qu'une modification à cet état de choses n'ait pas encore été votée. —*Echo du Pacifique.*

—Le 29 septembre dernier, on improvisait, au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, une fête touchante, au sujet du renouvellement des vœux de la Révérende Mère Supérieure de la communauté. Cette vénérable religieuse, après un demi siècle consacré à la prière, au travail et à la vertu, formait de nouveau, ce jour-là, l'engagement de porter, durant le reste de sa vie, les douces chaînes de la religion. Née dans la paroisse de l'Ange-Gardien, dans le district de Québec, le 30 avril 1791, elle embrassa de bonne heure la vie religieuse. Le 28 septembre 1809, elle prononçait ses vœux; 13 ans après, elle était maîtresse des novices, qu'elle a dirigées pendant huit années; elle fut ensuite sept ans assistante et vingt-deux ans supérieure. Le temple, raconte un invité, avait revêtu un appareil de fête; l'antel étincelait de mille feux. Au milieu de la grande allée, la Révérende Mère, agenouillée sur un prie-dieu, était en oraison. Le cierge du jour de la vêtue, entourée de sa couronne de rose, brillait près d'elle d'un vif éclat; à ses côtés, deux assistantes priaient aussi. Plus de deux cents sœurs, accourues de toutes les missions, occupaient la chapelle. Les amis de la maison et les conviés à la fête y occupaient une place d'honneur. Le chœur du noviciat était à l'orgue et les élèves des deux pensionnats, de la ville et de Maria-Villa, se penchaient aux galeries comme une guirlande de fleurs suspendue en festons. A la suite du prononcément des vœux, reçus par Mgr. l'Evêque de Cydonia, a été chanté un *Te Deum* d'actions de grâces. A la fête religieuse a succédé la fête de famille, à

laquelle ont contribué et pris part les élèves des deux pensionnats. De délicieuses poésies, dans les deux langues, furent chantées et dites tour à tour. Puis, vint un dialogue de circonstance et des offrandes de diverses espèces, consistant en couronnes, tableaux, broderies, etc., destinés au service de la chapelle du couvent. Une jeune fille lut ensuite un intéressant discours sur "Septembre et ses bienfaits," dans lequel elle eut "l'heureuse idée de réunir tous les souvenirs qui, pour la Congrégation, se rattachent à ce mois." Une autre élève rappela, avec un égal bonheur, tout ce que doivent le pays et cette ville à la Révérende Mère Supérieure, pour le zèle et le dévouement dont elle a fait preuve en instruisant l'enfance. L'offrande d'un joli bouquet, que lui firent trois des plus jeunes élèves, fut suivie du chant du *Magnificat*, exécuté par toutes les personnes présentes, qui se retirèrent ensuite.

— Samedi, le 24 septembre dernier, a eu lieu à Bruxelles, dans le temple des Augustins, la distribution des prix aux lauréats du concours universitaire et du concours général des établissements d'instruction moyenne. Un public nombreux assistait à la fête. Parmi les personnes de distinction qui s'y trouvaient on a remarqué M. Charles Rogier, ministre de l'intérieur, M. Tesch, ministre de la justice, M. Leclercq, procureur-général à la cour de cassation, M. Stevens, secrétaire général du ministère de l'intérieur, M. Thiery, directeur, M. Rensing, chef de division au même ministère, et M. Alphonse Leroy, professeur à l'université de Liège. Parmi les discours qui ont été prononcés dans cette circonstance, celui de M. Leroy dont nous allons donner quelques fragments, suivant le *Moniteur Belge* qui le publie en entier, a fait la plus vive impression sur l'auditoire et a été couvert d'applaudissements. Les extraits qu'on en va lire ont ceci de particulier, et c'est surtout ce en quoi ils intéresseront le lecteur, que l'orateur a semblé y avoir en vue notre position de peuple isolé, semblable en tout point à celle du peuple belge; cette identité serait parfaite si aux noms Belge et Belgique on substituait les noms Franco-Canadiens et Canada :

"Les nations sont fortes quand elles ont confiance en elles-mêmes. Une telle confiance ne repose ni sur le nombre des citoyens ni sur l'étendue territoriale. L'histoire des Etats de l'ancienne Grèce n'est qu'une longue démonstration de cette vérité. La confiance dont je parle existe, lorsque dans toutes les régions sociales, à travers les péripéties les plus diverses, chacun comprend la raison d'être de son pays. Il faut que nos enfants soient pénétrés de l'idée belge, il faut que chacun d'eux porte le caractère indélébile de sa nationalité. Or c'est aux hommes de l'enseignement, surtout que je demande ce précieux résultat, et cette question, vous allez le voir, est inséparable de celle des études classiques.

"Je laisse de côté les brillants chapitres de nos annales; j'oublie les héros de nos vaillantes communes et l'enfance douloureuse de nos libertés. Une nouvelle page est ouverte au livre de l'histoire: les vagues aspirations de nos ancêtres sont devenues des vérités pratiques. C'est au génie du XIXe siècle que nous avons à demander des oracles. Qu'est-ce aujourd'hui que la Belgique? Quelle est sa signification? Quel est son rôle en Europe?

"A ces questions, messieurs, la réponse ne se fait point attendre. Les peuples affranchis gravitent irrésistiblement vers la lumière, parce que, chez eux, l'aisance et la grandeur des familles ont pour condition d'établissement et de durée la valeur personnelle de leurs membres, je dis la valeur que chacun a conquise par ses efforts. Il en résulte que la force morale y apparaît de plus en plus comme la seule force véritable, et que l'intérêt matériel s'y montre à la fin, aux moins clairvoyants, inséparable des progrès de l'intelligence et des vertus privées et publiques. La nation prise dans son ensemble, n'est qu'une famille plus étendue, qui de même n'aura droit au respect des autres qu'en raison de sa valeur propre; et quand une nation est resserrée dans certaines limites, quand elle ne peut songer à déposer l'épée de Brennus dans la balance des destinées du monde, alors surtout, alors par excellence elle doit chercher sa sauvegarde dans les services qu'elle rend à la cause du progrès. Tout entière occupée de mettre en œuvre ses ressources de toute nature et de se rendre utile aux autres par son travail et par son exemple, elle se fait chérir et respecter par des bienfaits durables; elle devient un organe indispensable dans l'organisme universel; elle contribue enfin, pour sa part, si faible qu'elle soit, à pacifier le monde en l'éclairant. Que ce soit là notre idéal, puisque nous avons le bonheur d'être un peuple libre; que ce soient là les sentiments dont s'exalte notre belle et généreuse jeunesse. Mais, ne l'oublions pas, l'idée nationale est une idée d'ordre et de paix. Que n'a déjà point fait la force des choses! Il semble que cette mission que je rêve pour mon pays, il soit naturellement conduit à l'accomplir. Il semble, et en parlant ainsi je ne fais qu'évoquer de vivants souvenirs, il semble que la Belgique, après avoir été le champ de bataille des puissances, soit prédestinée à devenir le champ de bataille des propagandes civilisatrices. Voici que ce petit point sur la carte devient un point lumineux; voici que dans cet étroit creuset s'élaborent les éléments qui vont cimenter la fraternité des races. Nous avons vu les penseurs, les savants, les économistes, les philanthropes, les inventeurs, accourir périodiquement des contrées les plus lointaines. Ils sont venus combattre en champ clos, à armes courtoises, se transmettre les fruits de leurs méditations, travailler ainsi à la destruction des préjugés locaux; puis chacun a remporté dans sa patrie une conscience plus nette des vérités qu'il avait entrevues, une notion plus précise de la solidarité humaine, et par-dessus tout une conviction plus profonde de la dépendance réciproque des peuples! Et chacun a contracté, envers cette oasis hospitalière, envers des institutions qui rendent de moins en moins possible le

règne de l'intolérance, une dette de gratitude et d'affection sincère: les yeux se sont dessillés, les injustes préventions se sont évanouies... mais par la même un grand devoir nous incombe. Il ne suffit pas à la Belgique de se considérer comme le caravan sériel des nations; le dernier quart de siècle a développé en elle ce que le penseur américain appelle si justement une puissance intrinsèque. Dans la condition heureuse où elle se trouve placée, elle n'a besoin que d'avoir pleinement confiance en elle-même pour honorer son nom, même dans les domaines où ses enfants n'ont encore osé s'aventurer qu'à pas timides. La génération présente, élevée au milieu des grandes luttes, s'est imposé la tâche de préparer les voies; à celle qui la suivra, de la récompenser, en réalisant ses hautes espérances. L'influence d'un bon système d'éducation nationale est incalculable: à l'œuvre donc, instituteurs de la jeunesse, ouvriers infatigables de l'esprit, conservateurs du feu sacré qui ne doit jamais pâlir! L'édifice que vous construisez sans cesse, songez-y bien, c'est l'édifice de la patrie, dont la splendeur dépendra demain de vos efforts! Que les uns en établissent solidement les premières assises, que les autres l'élevèrent fièrement au-dessus du sol! *Sursum corda!* Et n'oubliez pas qu'un jour doit luire, où les peuples conquérants ne seront plus ceux qui vaincront par la force des baïonnettes, mais ceux qui rayonneront au loin par l'irrésistible éclat de leurs lumières et par la légitime fascination de leurs vertus!

"Mais tout citoyen belge attaché à son pays est nourri de ces convictions. Je n'ai nullement la prétention d'éclairer le patriotisme qui fait bondir nos cœurs; il est peut-être utile, toutefois, d'examiner particulièrement l'intervention du professeur, au point de vue national. Dans tous les pays du monde, l'éducation publique porte une physionomie à soi, et rien ne serait plus désastreux, en tout état de cause, que le calque servile des institutions pédagogiques d'un pays étranger, ce pays fût-il la terre classique de la science. Entendons-nous bien: je ne veux pas dire qu'il y ait des humanités belges différentes, au fond, des humanités françaises, anglaises ou allemandes: ce beau nom des études classiques implique au contraire leur universalité; tout ce que comprend la culture de l'homme civilisé, en tant qu'homme, est cosmopolite par essence. C'est encore moins un caractère politique proprement dit que doit revêtir l'éducation: l'éducation est une œuvre humaine dans toute la largeur du terme, et les débats du jour ne doivent point retentir dans sa région sereine. Mais pour n'être point banale, immobile, purement conventionnelle; pour être réellement vivante, attrayante, utile; pour s'emparer vigoureusement des âmes, elle ne saurait s'abstenir de tenir compte de la nation et de l'époque. Quelle est la constitution qui nous régit? Quel est le régime intérieur de la Belgique? Quelles sont nos relations avec les autres peuples? Quelles sont nos aptitudes dominantes? Quels sont les attributs, si vous voulez, de notre génie national, et partant de là, quels soins particuliers réclame notre jeunesse, c'est-à-dire la jeunesse belge et non pas une jeunesse quelconque? Nous avons quelque chose de l'esprit clair et expansif de nos ardents voisins du midi, mais nous possédons aussi des qualités de patience et de persévérance qui nous rapprochent de la studieuse Allemagne; enfin notre amour traditionnel de toutes les libertés, et ce bon sens pratiqué qui nous arrête à temps pour nous épargner des repentirs et, sans nous matérialiser, nous fait rechercher en tout l'utile, sont des traits de ressemblance avec la race anglo-saxonne. Que les investigateurs de nos origines expliquent ceci comme ils voudront; toujours est-il que la fusion intime de ces éléments divers donne à l'esprit belge une direction *sui generis*; toujours est-il que nous sommes nous-mêmes, un peuple à part, et que notre premier devoir est d'élever nos enfants selon leur type de race et non autrement. Et précisément plus ils seront Belges de cœur, plus ils se sentiront fiers d'être Belges, plus ils se sentiront membres de la grande famille humaine; car ils estimeront dans les autres ce qu'ils voudront qu'on estime en eux, et le respect de soi permettra à leurs qualités natives de se développer en toute franchise. Infusez dans l'éducation, chez un peuple libre, l'enthousiasme pour des institutions qui n'ont rien à redouter d'un accroissement de vigueur des caractères individuels: en resserrant tous les liens, vous agrandirez l'horizon intellectuel, vous redoubleriez le désir de bien savoir et de bien faire."

M. Leroy est un orateur et un écrivain distingué à la fois. Il se recommande par de nombreuses œuvres littéraires et entr'autres par un travail remarquable sur l'Instruction Publique en Canada, publié l'an dernier dans la *Revue de l'Instruction Publique* de Paris. Son nom d'ailleurs n'est pas nouveau pour le lecteur. M. Leroy a contribué largement à la formation de la bibliothèque de ce département par divers envois de livres etc., très importants. Les colonnes de ce journal en font preuve. C'est encore à sa sollicitation que le gouvernement Belge, vient de nous faire un envoi considérable du même genre.

BULLETIN DES SCIENCES.

—De retour d'un voyage en Orient, l'Hon. James Ferrier et M. Robert Ferrier, son fils, viennent de faire don à la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, d'un certain nombre d'objets curieux qu'ils ont recueillis en Egypte. Les membres de cette société, réunis sous la présidence de Sa Seigneurie l'Evêque Anglican de Montréal, en ont fait la revue. Parmi ces objets, on a remarqué quelques momies, des échantillons de papyrus, du bled, des dattes, des colliers, des crocodiles embaumés, des images de dieux, trouvés dans les pyramides ou autres tombeaux égyptiens. Des discours, sur l'Egypte ancienne, ont été prononcés par M. Robert Ferrier et M. le Professeur Cornish, après quoi M. le Dr. Fenwick, avec l'aide de quelques autres personnes, a enlevé les bandelettes d'une momie, qui s'en trouvait enveloppée probablement depuis des milliers

d'années. Cette opération fut assez longue, à cause du grand nombre de bandelettes; et quand on l'en eut débarrassée, la momie avait toute l'apparence d'un squelette, recouvert, de la tête aux pieds, d'une peau de couleur noire. L'odeur qu'elle exhalait était âcre et désagréable.

—On sait maintenant à quoi s'en tenir sur le sort de Sir John Franklin et de ses compagnons. Les renseignements les plus exacts, à ce sujet, sont fournis par le capitaine du navire le *Fox*, M. McClintock. Les journaux anglais sont remplis d'intéressants détails sur l'expédition dans les régions arctiques, entreprise et menée à bonne fin par ce marin intrépide, ainsi qu'une nomenclature étendue des objets qui ont appartenu aux infortunés navigateurs et qui ont été recueillis, en différents endroits, par l'équipage du *Fox*. C'est le 6 mai dernier, que le lieutenant de vaisseau Hobson, qui était allé à la découverte avec un certain nombre d'hommes, autour du Cap *Victory*, sur le rivage nord-ouest de l'île du Roi Guillaume, a trouvé, parmi les ruines d'un cairn, une boîte de fer-blanc renfermant un écrit portant la date du 25 avril 1848, et signé par le capitaine Crozier et Fitzjames. Ce document apprenait, pour la première fois et d'une manière certaine, la mort de Sir John Franklin. L'*Erebus* et le *Terror* avaient hiverné auprès de l'île *Beechey*, après avoir franchi le canal Wellington et atteint le 77^e degré nord. Sir John Franklin est mort le 11 juin 1847. Le 22 avril 1848, ses deux navires furent abandonnés par leurs équipages, et 105 hommes qui survivaient se mirent sous les ordres du capitaine Crozier, et atteignirent le Cap *Victory*, situé à 15 milles N. N.-O. de l'endroit où sont restés les vaisseaux. Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire le 22 avril 1848, l'expédition n'avait perdu que 23 hommes, dont 9 officiers. Des habits, des instruments, des couvertures de laine et un grand nombre d'autres objets ont été recueillis dans le cairn. Par le 69,09 Lat. N. et le 99,97 Long. O., le lieutenant Hobson trouva un bateau attaché sur un traîneau et contenant des habits, des armes, de la poudre, du plomb, et des comestibles. Il y a trouvé également deux squelettes humains et un fusil à deux coups. M. le capitaine McClintock apprit des Esquimaux que tous ceux qui suivaient le capitaine Crozier étaient morts en se rendant à la Rivière au Poisson (Fish River). Tous les nobles efforts de Lady Franklin pour retrouver les traces de son époux et les sacrifices qu'elle s'est imposés ont donc été faits en pure perte. Le rapport du capitaine McClintock ne lui permet plus de rien espérer.

—L'*Ami des Sciences*, dans son numéro du 11 septembre, donne insertion à la note suivante, sur l'aurore boréale de la nuit du 28 au 29 août, présentée à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 29 août, par M. Coulvier-Gravier :

« De 2 heures 15 minutes à 2 heures 30 minutes, l'aurore boréale commença à s'étendre et à s'élever à une grande hauteur au-dessus de l'horizon. De 2 heures 30 minutes à 2 heures 45 minutes, le sommet du grand arc atteignait le trapèze de la Baleine; son étendue était depuis la Licorne jusqu'à 100 S. de l'Aigle, ce qui donnait à cet arc une amplitude de plus de 200° et une altitude de 1500. Le sommet du petit arc s'élevait jusqu'à 0 Dragon, ou 260; son étendue depuis Cerbère jusqu'au Petit-Lyon, ou un peu plus de 1000.

« Cette aurore boréale est la plus belle que j'aie vue jusqu'ici, surtout sous le rapport de l'espace qu'elle occupait dans le ciel, car tout son contenu était visible, et par l'absence de la lune et par l'absence de nuages importants. Aussi le ciel a été favorable dans les régions situées plus au sud; on a dû l'apercevoir jusque dans l'Afrique et une partie de l'Asie.

« Le mouvement de translation de cette aurore, quoique peu rapide, était de l'O.-S.-O. à l'E.-N.-E. Dans le moment où ce phénomène a paru dans tout son éclat, la matière donnant naissance aux aurores boréales et australes était dans une grande agitation. Dans les instants où cette matière se réunissait le plus en masse, les rayons paraissaient d'une couleur rouge sang, ou plutôt semblables à du fer chauffé à rouge. Puis, pour peu que la condensation continuât, les rayons et segments devenaient alors semblables à du fer chauffé à blanc.

« L'espace occupé par le petit arc était, comme toujours, d'une couleur verdâtre, devenant d'un vert noir au centre, près de l'horizon, le tout paraissant sans aucun rayon. De 3 heures 15 minutes à 4 heures du matin, la majesté de ce curieux et mystérieux phénomène s'affaiblit de plus en plus et disparut à cause de l'arrivée du jour.

« L'Académie connaît, par le petit nombre de communications que je lui ai faites sur les aurores boréales, que je n'ai pas l'habitude d'abuser près d'elle de ces sortes de communications; mais cette aurore était si magnifique, si complète, que j'ai pensé que sa description l'intéresserait et qu'elle tiendrait à l'insérer dans ses *comptes-rendus*. Le plus beau du phénomène avait lieu entre l'O. et le N.-E., car pour le reste du ciel l'apparition, quoiqu'encore très-belle, était loin d'être aussi brillante. Pendant toute la durée de cette apparition, aucun bruit sensible n'a pu être remarqué.

« Cette apparition nous a donné une nouvelle preuve du fait dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, c'est que les étoiles filantes que nous avons vues dans l'espace occupé par l'aurore boréale, sont comme toujours apparues au-dessus des rayons et segments composant l'aurore boréale. Donc, il est impossible de nier que la région où elles s'enflamment ne soit située au-dessus de la région où apparaissent les aurores boréales. Un fait non moins important à signaler, c'est que les aurores boréales se trouvent situées au-dessus des cirrus, car tous les cirrus paraissent noirs, c'est-à-dire non éclairés par la lumière de l'aurore qui, se trouvant au-dessous, ne pourrait donc être réfléchi en des-

sous, tandis que si les cirrus avaient été au-dessus, la lumière de l'aurore boréale se serait réfléchi et les aurait éclairés suivant son éclat, comme la lumière de l'éclairage à Paris ou de toute autre ville se réfléchit sur les nuages les plus bas, et même sur ceux de la moyenne région. C'est même à cette circonstance capitale, si je puis m'exprimer ainsi, qu'on reconnaît à l'instant même si c'est une véritable aurore boréale ou bien seulement une aurore parisienne, ce qui est bien différent.

Aux mêmes heures et à la même époque, ce phénomène s'est reproduit ici avec une égale splendeur. C'est la plus belle aurore boréale qui se soit vue depuis bien des années. Vers huit heures et demie, le spectacle qu'elle offrait était sans parallèle en beauté. De brillants faisceaux de lumière jaillirent d'abord entre le nord et l'ouest, puis des rayons étincelants partis de tous les points de l'horizon vinrent se réunir au zénith, formant comme la charpente lumineuse d'un vaste dôme embrassant toute la surface de la terre. Des nuages pourpres ou roses, pareils à ceux dont s'entoure souvent le soleil à son coucher, s'arrêtaient sous cette voûte splendide; mais ils étaient si épais en quelques endroits qu'ils cachaient les étoiles. Les effets de lumière produits par les rayons de l'aurore, surtout dans la couronne qui surmontait le dôme, étaient admirables. Ils cessèrent cependant vers neuf heures; mais le météore brilla toute la nuit. A minuit, il étincela de nouveau et la lumière qu'il répandit alors était semblable à celle de la pleine lune. Il disparut enfin avec le jour. De tous les points de l'Amérique nous en sont parvenues les plus riches descriptions. Jeudi, le 1^{er} septembre, l'aurore reparut de nouveau et cette fois encore avec une splendeur égale, répandant une clarté pareille à celle du jour. Les effets qu'elle a produits sur les fils de télégraphe sont ainsi racontés par le Surintendant de la Compagnie du Télégraphe de Montréal. Le 29 août, il transmettait la dépêche suivante: « Depuis dix ans que j'opère dans les bureaux de télégraphes, je n'ai jamais été témoin des faits aussi extraordinaires que ceux qu'a eus l'aurore boréale, durant la nuit dernière, sur la ligne qui s'étend entre Québec et la Pointe-aux-Pères. Les fils étaient dans un ordre parfait, d'habiles opérateurs travaillèrent sans relâche depuis huit heures du soir jusqu'à une heure du matin, afin de rendre d'une manière intelligible environ 400 mots du rapport transmis du steamer *Indian* à la presse associée; cependant, à cette heure avancée, les fils télégraphiques étaient à tel point sous l'influence de l'aurore boréale, qu'il fut totalement impossible de correspondre avec les autres stations; toutes communications cessèrent donc durant cette nuit. » En 1837, il y eut une semblable aurore boréale, dont on trouve la description dans la *Gazette de Québec*. L'auteur compare précisément sa couleur à celle du fer chauffé au rouge cerise ou au blanc, comme l'écrivain de *L'Ami des Sciences*. Cette apparition extraordinaire est restée fortement empreinte dans les souvenirs populaires avec les terribles événements politiques de cette année mémorable.

—M. Brunel (Isambert) mort à Londres, le 15 de ce mois, était fils du célèbre ingénieur français auquel on doit l'étonnante conception du tunnel de la Tamise. Il naquit à Portsmouth, en 1806, et vint jeune en France pour y faire son éducation au Collège de Caen. Un goût très prononcé pour la mécanique le portait vers la profession dans laquelle son père s'était illustré par de grands travaux. Il assista son père dans l'exécution de la gigantesque entreprise du tunnel. On lui doit des recherches fort utiles sur les machines à vapeur. En 1833, il fut nommé ingénieur en chef du chemin de fer le *Great Western*, fonction qu'il a remplie jusque dans ces derniers temps. Il a exécuté, en cette qualité, d'importants ouvrages d'art sur cette ligne de chemin. Son nom est encore associé aux remarquables travaux du pont tubulaire sur la Conway, et on se rappelle que, lors du lancement du *Great Eastern*, il aida de ses lumières à résoudre les difficultés que présentait la mise à l'eau de cette colossale construction navale. M. Brunel a établi le pont suspendu de Charing-Cross, à Londres, et a construit plusieurs docks importants dans les ports de l'Angleterre. Comme ingénieur civil, M. Brunel s'était acquis une réputation honorable qui aurait eu plus d'éclat encore, si, déjà, ce nom n'avait été recommandé par une entreprise que l'on peut considérer comme la plus hardie que l'esprit humain ait pu concevoir.—*L'Illustration*.

—On écrit d'Alexandrie à l'*Indépendance Belge*, que les travaux du Musée égyptien doivent bientôt commencer. Un magnifique palais en fonte dorée, du plus pur style arabe et sortant des premières fabriques de France, va s'élever et fera époque dans la capitale de l'Égypte, en rappelant les monuments des califes, dont l'architecture paraissait oubliée. À ce propos, le Vice-Roi fait continuer les fouilles dans les temples et dans les nécropoles de la Haute-Égypte. Plus de 2,500 ouvriers sont employés à ce travail qui doit apporter de nouvelles lumières à l'histoire si reculée des Pharaons. Il ne se passe presque pas de jour que, sous la savante direction de M. Mariette, l'on ne fasse de nouvelles et intéressantes découvertes, l'on ne recueille une foule d'objets précieux qui semblaient destinés à ne plus revoir la lumière, et dont la possession ferait le bonheur de plus d'un antiquaire. Tout récemment encore, non loin de Thèbes, on a trouvé le sarcophage intact d'une princesse. Le corps, dans un état parfait de conservation, était littéralement couvert d'ornements de toute sorte. Parmi ces ornements on a remarqué deux bracelets, deux vrais chefs-d'œuvre dont le fermoir figure un lion admirablement ciselé, plusieurs chaînes de scarabées, des bagues ravissantes d'originalité, un miroir, une espèce de couteau et un magnifique collier formant décoration. Ce collier se compose d'une très grande et forte chaîne sur laquelle, de distance en distance, se voient des abeilles

qui n'ont pas moins de 8 centimètres de longueur. Tous ces objets, y compris le miroir, qui, à lui seul, pèse plus de 2 kilogrammes, sont en or pur et ont une valeur intrinsèque qui serait déjà considérable, si la valeur artistique et historique surtout n'était pas infiniment supérieure.

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Charles Tache, chevalier de la Légion d'Honneur, auteur de plusieurs ouvrages sur le Canada, vient de se retirer de la rédaction du *Courrier du Canada*, qu'il avait commencé à publier conjointement avec M. Hector Langevin, et qu'il rédigeait seul depuis deux ans. M. Taché est remplacé par M. Aubry, docteur en droit de la faculté de Paris et professeur de droit civil à l'Université Laval. M. Emile Chevalier, auteur de plusieurs romans et nouvelles, a aussi laissé la rédaction du *Pays*, Nous serions ingrats si nous n'exprimions à M. Taché toute notre reconnaissance pour les paroles bienveillantes qu'il a su trouver, en mainte occasion, à l'adresse de ce journal. Nous souhaitons à nos deux anciens confrères bonheur et prospérité dans leur nouvelle carrière.

— Parmi les promotions qui ont été faites dernièrement dans la Légion d'Honneur, on remarque les suivantes : au grade de commandeur, M. Sainte-Beuve; au grade d'officier, M. Léon Gozlan et M. Amédée Réné, directeur du *Constitutionnel*; au grade de chevalier, MM. Albéric Second, homme de lettres; Louis Bouilhet, auteur dramatique; M. Schiller, rédacteur du journal *La Patrie*; et M. Edmond Texier, rédacteur du journal *Le Siècle*.—*Revue Européenne*.

— L'Angleterre vient de perdre un de ses écrivains les plus distingués, en vers et en prose, Leigh Hunt. Il était né en 1784.—*Ibid*.

— Les Allemands de Constantinople vont élever, dans cette ville, un monument à Alexandre de Humboldt, ainsi qu'un musée et une bibliothèque à l'usage des compatriotes de l'illustre savant établis dans la capitale du Sultan.—*Ibid*.

— Les lettres anglaises viennent de faire une perte regrettable dans la personne de M. Bayle Saint-John, le biographe de Montaigne et l'auteur de nombreux volumes de voyages et de romans : *The Libyan Desert*; *The Levantine Family*; *Village Life in Egypt*; *The Sub-Alpine Kingdom*; *The Hungarian Emigration into Turkey*; *Purple tints of Paris*, &c. M. Bayle St. John, né à Londres, le 19 août 1822, était fils de James Augustin St. John, l'auteur des *Mœurs et coutumes des anciens Grecs*. Avant l'âge de vingt ans il était un des collaborateurs assidus de la presse périodique d'Angleterre. Dans ces derniers temps il était directeur de la politique étrangère dans un des grands journaux quotidiens de Londres. Il est mort d'excès de travail, avant l'âge de 37 ans.—*Ibid*.

— Un de ces accidents dont la chasse est malheureusement trop souvent la cause, vient d'être fatal à un jeune homme du nombre de ceux qui, dans ce pays, cultivent les lettres avec amour et succès. M. Charles Lévêque de Berthier, a été trouvé mort près d'une clôture, ayant son fusil déchargé près de lui et une blessure à la tempe. M. Lévêque était connu surtout par de jolies poésies publiées dans divers journaux. Il était frère de M. Guillaume Lévêque, dont les lettres canadiennes ont eu, il y a quelques années, à déplorer la perte et dont le *Répertoire National* de M. Huston nous a conservé plusieurs écrits remarquables.

— Le succès le plus vif à la séance publique annuelle des cinq académies a été pour M. Viennet. La verve de l'auteur, si souvent exercée contre les travers du temps ou contre les théories des nouvelles écoles politiques, avait cette fois choisi un sujet beaucoup plus personnel. On sait que M. Viennet n'est pas le plus jeune des membres de l'Académie française, qui contient peu de jeunes gens. Le *Dictionnaire des Contemporains* lui donne quatre-vingt-deux ans : il est vrai que M. Viennet ne les accepte pas ; il met sa coquetterie à n'avoir que quatre-vingts ans, et c'est pour prendre acte de son quatre-vingtième anniversaire qu'il a écrit l'épître dont il nous a donné lecture. Il commence par saluer sans trop de tristesse ce chiffre que d'autres constateraient avec quelque inquiétude :

O mes quatre-vingts ans, je vous avais prévus ;
Mais je ne vous dis pas : Soyez les bienvenus.
Sans doute, et j'en rends grâce à la bonté céleste,
Je vous porte gaiement et d'un air assez lesté
Mon front sous votre poids n'a pas encor fléchi,
Et mes rares cheveux n'ont pas encor blanchi,
Dans les courses, qu'a pied me prescrit l'hygiène,
Mes pas n'ont pas besoin qu'un bâton les soutienne.
D'un fossé de cinq pieds ma prestesse se rit ;
Et dût certain Zofle en crever de dépit,
Les vers que fait jaillir ma verve octogénaire
Au public qui m'entend n'ont pas l'air de déplaire.

Cependant après réflexion faite, l'auteur est forcé de convenir que quatre-vingts ans, même lestement portés, sont toujours quatre-vingts ans ; que pour avoir marché légèrement, le temps n'en a pas moins marché, et que

Plus nous avons vécu, moins il nous reste à vivre.

Cette pensée ne l'arrête pas longtemps, et, revenant sur la longue

carrière qu'il a parcourue, il nous la fait embrasser d'un seul coup-d'œil. Il rappelle les révolutions auxquelles a assisté sa jeunesse et qu'il était réservé à sa vieillesse de voir renouvelées ; il rappelle comment il s'est trouvé mêlé aux luttes politiques et littéraires de son temps, à quelles attaques il a été en butte, proscrit par les uns comme anarchiste, traité par les autres de républicain, suspect aux légitimistes parce qu'il aimait la liberté, aux républicains parce qu'il défendait la royauté, aux romantiques parce qu'il goûtait les tragédies de Voltaire. Avouons, du reste, que si M. Viennet fut parfois vigoureusement attaqué, il savait se défendre avec non moins d'énergie. Aujourd'hui ses ennemis se sont tus ; lui seul, encore plus jeune et plus vif qu'eux tous, relève leurs accusations, déjà tombées dans l'oubli, et achève de les écraser :

Qu'on ne m'accuse point de brigues, de cabals,
De ces chûtes de rois à mon pays fatales.
Non, je n'ai rien détruit et n'ai rien exploité ;
Mon nom dans un complot ne fut jamais compté.

Alarmé d'un discord où s'abîmait la France,
Du passé, du présent, je rêvai l'alliance.
Chacun, dis-je, a ses torts, ses erreurs, ses abus ;
Mais chacun a ses droits, sa gloire, ses vertus.
Prenons dans les deux camps ce qui fut juste et sage ;
Faisons la part du droit et celle du naufrage,
N'ayons pour vivre en paix sous la commune loi,
Ni roi sans liberté, ni liberté sans roi.

On chercherait en vain, dans ma longue existence,
Un acte que n'ait point dicté ma conscience ;
J'ai connu les regrets, mais jamais le remord.

Il est inutile de dire que chacun de ces traits faisait éclater des applaudissements que l'homme et l'auteur pouvaient partager, et qui faisaient honneur à l'un comme à l'autre. Le succès de M. Viennet a clos la séance et a été encore un témoignage rendu à la persistance de ces traditions du bon goût et de l'esprit national qui ont fait et qui feront sans doute longtemps la puissance de l'Académie française.—*Revue de l'Instruction Publique*.

ANNONCE.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'EDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :

RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique
pour le Bas-Canada

POUR L'ANNEE 1858.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en
Toile : 50 Cents.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Education et par M. John Radiger, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou, à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Education à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Education une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent